La "Saga des Ducs". Naissance, vie et mort de l'expérience "bicéphale" au Parti Réformateur Libéral (1989-1992)[1]

Par Marc D'HOORE

Attaché aux Archives Générales du Royaume

"Een sterke man?...We hebben in Roemenië gezien waartoe dat leidt. We hebben geen sterke man nodig, maar mensen met karakter."
(A. DUQUESNE et D. DUCARME à *Het Laatste Nieuws*, 27 janvier 1990)

"Aujourd'hui, les mauvaises langues disent en souriant que ce n'était pas du bicéphalisme, mais du tri- et même du quadricéphalisme. Moi, je crains que le parti ait souffert d'encéphalite."
(D. DUCARME au *Soir*, 3 janvier 1992)

1. Objet et limites d'une analyse

Dans l'un de ses entretiens imaginaires - et souvent savoureux - publiés par l'hebdomadaire *L'Instant*, l'écrivain-journaliste Pascal Vrebos met en scène ceux que la presse puis l'ensemble de l'opinion avaient pris l'habitude de surnommer les "Ducs", c'est-à-dire Antoine Duquesne et Daniel Ducarme, respectivement président et vice-président du Parti Réformateur Libéral (PRL). Encadrant une caricature des deux dirigeants libéraux, représentés en marionnettes, l'un assommant l'autre d'un gourdin dont l'extrémité s'orne des traits de Jean Gol, questions authentiques et réponses "non-recueillies" s'enchaînent dans un style apparemment des plus conventionnels[2].

---

(1) La préparation de ce texte fut pour nous l'occasion de conversations fructueuses avec notre ami Denis Diagre. Nous tenons à lui témoigner notre gratitude.

(2) - ***"L'Instant*: Vous vivez la fin de votre tandem qui fut plutôt un duo à couteaux tirés qu'un pas de deux harmonieux...**

- Ducarme : C'est vrai que nous n'avons jamais été amoureux l'un de l'autre, ni même complices...

- Duquesne : Tu m'as tiré dans les pattes dès le début, parce que tu étais jaloux que je sois président...

- Ducarme : Faux ! On avait décidé qu'il n'y aurait pas de hiérarchie, que ce serait du vrai bicéphalisme...

- Duquesne : Il y a souvent plus dans une tête que dans deux. Surtout lorsque la deuxième est la tienne ! (...)

- Messieurs, je vous en prie, vous n'êtes pas à la Chambre ou au Sénat... comment expliquez-vous vos très maigres résultats électoraux aux dernières élections ?

- Duquesne : C'est Ducarme qui a joué au gaucho libéral en faisant croire qu'il avait un coeur gros comme trois socialistes (...)

Dit artikel uit Res Publica is gepubliceerd door Boom bestuurskunde en is bestemd voor anonieme bezoeker

Aux yeux de l'observateur impartial, cette interview controuvée esquisse indéniablement, de l'expérience dite "bicéphale", quelques-uns des traits parmi les plus manifestes : les problèmes de relations humaines, les frictions issues du partage des compétences, l'ambiguïté du message électoral, voire l'importance des contacts "informels" tenus à l'abri des regards indiscrets. Pareillement, elle restitue avec justesse l'analyse, teintée d'ironie et d'incrédulité, faite par nombre de commentateurs au sujet de l'étonnant parcours des deux "Ducs".

Et cependant, semblable tableau, paru en février 1992, lorsque le mandat des "Ducs" était virtuellement achevé, épargne une bonne part des interrogations soulevées par cet épisode de l'histoire d'un parti. Car, bien qu'à posteriori, il ait pu être considéré comme une aberration, un "moment d'égarement", le système de direction bicéphale (baptisé aussi "coprésidence") fut d'abord le fruit et la solution d'une évolution interne au PRL. Dans les rangs de cette formation, il fut conçu et mûri, consacré ensuite dans son principe, à la faveur d'une révision statutaire, légitimé, enfin, par une élection associant tous les membres du parti. A un moment donné, ce système apparut bel et bien - ou fut présenté en tant que tel - comme le plus sûr moyen de restaurer l'image d'un PRL en crise, de remobiliser ses militants et électeurs et d'assurer la conduite de ce parti dans sa recherche d'un nouveau souffle.

"Rétablir la crédibilité au PRL", "rendre aux libéraux leur fierté et leur optimisme", "affirmer la différence libérale", voilà quelques-unes des proclamations résolues qui accompagnèrent, en janvier 1990, l'installation du "ticket présidentiel" fraîchement élu. Ce concert de voix enthousiastes confère évidemment une saveur singulière à la thèse, séduisante et facile, d'un processus qui s'interprèterait, en quelque sorte, à "rebrousse-poil", puisqu'obéissant, dès le tout premier instant, au seul mot d'ordre silencieux de sa fin inexorable.

Le présent article a pour objet de retracer le parcours des "Ducs", envisagé sous le double angle organisationnel et idéologique. Tout d'abord, en reconstituant, dans ses grandes lignes, la chronologie des événements qui se succédè-

---

- Ducarme : Ce brave Tony oublie qu'il a permis à la droite dure et quasi raciste de s'inscrire sur les listes PRL, qu'il a fait fuir les Juifs libéraux et les électeurs inquiets d'une dérive lepéniste...(....)

- Le retour de Gol vous enchante ? (....)

- Ducarme : Un duc (moi) a l'intime conviction que l'autre (lui) menait le parti à sa perte (...). J'ai déjeuné avec Gol à plusieurs reprises. Au pousse-café, j'en ai conclu que c'était l'homme providentiel... du moment (...).

- Messieurs, apaisez vos querelles intestines le temps de me dire quelle analyse vous faites de la situation actuelle...

- Ducarme : Je pense...
- Duquesne : Laisse-moi parler d'abord, je suis toujours président !
- Ducarme : Potiche !
- Duquesne : Pot-pourri ! (...)

- Messieurs, s'il vous plaît ! Répondez à ma question...

- Duquesne : La situation est dramatiquement lamentable et ce ne sont certainement pas les libéraux qui en sont responsables, ce sont tous les autres.
- Ducarme : La situation est dramatiquement lamentable et ce ne sont certainement pas les libéraux qui en sont responsables, ce sont tous les autres".

L'Instant, 27 février 1992, p. 95.

rent, entre les derniers mois de la direction de Louis Michel, et le rétablissement, en février 1992, de la "présidence unique" offerte à Jean Gol. Ensuite, en dégageant dans la masse des informations, ce qui forme l'essence et la signification de cet épisode politique surprenant, des raisons de sa naissance et des motifs de son échec.

Deux remarques doivent être formulées. En premier lieu, il est clair que la proximité de l'événement rend malaisé et délicat l'accès aux sources. Pour l'essentiel, la base documentaire sur laquelle s'appuie semblable approche, est formée d'un assemblage plus ou moins homogène d'articles de presse, de rapports de congrès, de statuts, de programmes électoraux et de discours. L'investigation s'interrompt au seuil des bureaux où les projets s'élaborent et où se forgent les décisions. La tentation était dès lors forte d'un recours aux témoignages oraux. Réflexion faite, une telle méthode ne paraissait guère indiquée. Si, d'évidence, les mémoires sont encore fraîches de bien des faits et des dates dont les médias ne rendent pas compte, elles le sont tout autant des souvenirs, heureux ou pénibles, qui alimentent chez les acteurs un souci, pas nécessairement conscient, de justifier leurs actes et de relire leurs propos.

Valable pour l'objet de l'analyse, ce constat l'est autant pour le chercheur qui la mène. L'auteur de cet article n'oublie pas qu'au titre d'observateur, mais plus simplement en tant que citoyen et comme individu, il a des convictions fermement ancrées, des inclinations sûres, des préférences humaines bien affirmées et des fidélités inébranlables. Comme tous ceux, quels qu'ils soient, qui ont contemplé, avec intérêt et curiosité, la genèse de l'expérience, son déroulement et son agonie, il en a conservé des impressions, des images, des jugements. Au stade d'une écriture qui ressuscite, en quelque sorte, un "passé" si récent, une constante vigilance s'impose donc à lui, pour que ne soient mêlés les résultats de la réflexion aux empreintes conservées dans sa mémoire.

Sans doute, ces précisions, livrées en manière d'avertissement, paraîtront-elles quelque peu insolites, sinon superflues, dans les pages d'une publication dont la (remarquable) sobriété constitue la griffe. Elles n'ont, en tout cas, d'autre objet que de cadrer scrupuleusement les termes d'une appréciation portée sur un fait politique dont l'extrême degré de personnalisation constitue peut-être la caractéristique majeure. Ceci, du reste, sans vouloir dramatiser l'événement ni en exagérer la portée. A l'instant où se clôturent ces lignes, tous ses protagonistes se porteraient à merveille...

Pour les raisons évoquées ci-dessus, le présent article ne saurait être assurément considéré comme pure oeuvre d'histoire. Mais c'est, ni plus ni moins, un travail d'historien, nourri du bien le plus précieux à la science et à la vie : la liberté...

2. Le PRL du pouvoir à l'opposition : une transition difficile

Lorsqu'en mai 1988, ils doivent quitter le gouvernement, sans doute les leaders du PRL songent-ils à ces six années durant lesquelles ils ont occupé le pouvoir. Sans doute aussi, méditent-ils avec rancoeur sur le comportement de cet

Dit artikel uit Res Publica is republiceerd door Boom bestuurskunde en is bestemd voor anonieme bezoeker

ancien partenaire social-chrétien qu'ils avaient "épousé" pour huit ans, en 1986, et dont maintenant ils s'estiment trahis [3].

A ne considérer sa situation que d'un point de vue très global, on ne peut disconvenir que le PRL offre alors toutes les apparences de la bonne santé. De 1981 à 1988, il a joué un rôle moteur au sein de la combinaison ministérielle libérale-sociale-chrétienne. Pendant ces six ans, les libéraux francophones ont assumé une part substantielle du pouvoir et ont pesé sur les options économiques et sociales de la coalition, au point d'incarner aux yeux d'une bonne partie de l'opinion, la "politique de redressement" entreprise par les bien-nommés gouvernements "Martens-Gol". D'autre part, en dépit de l'une ou l'autre voix dissonante, le PRL apparaît bien uni derrière ses deux leaders, Jean Gol, chef de file des ministres libéraux au gouvernement national [4], et Louis Michel, président du parti depuis le 23 janvier 1982 [5].

Sur le plan électoral, la consultation du 13 décembre 1987, quoique marquée, en comparaison des élections du 13 octobre 1985, par un tassement du PRL (perte de 41.000 voix et d'un siège à la Chambre), n'a pas entamé significativement ses positions. Avec 578.000 suffrages, ce parti demeure à un niveau supérieur à sa percée quasi-historique de 1981. Il est toujours le premier parti en Région bruxelloise et le second en Communauté française, derrière le Parti Socialiste [6].

En les examinant de plus près, néanmoins, les choses apparaissent moins nettes, et certains indices semblent préfigurer les difficultés futures. Il y a peut-être - un peu paradoxalement -, le bon état général du PRL, qui rend plus insupportable et plus frustrante encore, à cette "machine" bien rôdée pour le pouvoir, sa reconversion forcée en parti d'opposition. Il y a aussi le traumatisme né de la rupture avec le PSC. Au cours des années ultérieures, le thème de la "trahison"

---

(3) En 1986, PRL et PSC avaient conclu un "Pacte de huit ans" les liant à la Communauté française et à la Région wallonne. Le PSC dénonça ce pacte début 1988, pour motif que l'alliance PRL-PS conclue à la province de Luxembourg en constituait une "rupture unilatérale".

(4) Jean Gol (né le 8 février 1942), avocat, professeur à l'Université de Liège, député de l'arrondissement de Liège (1971-), Secrétaire d'État à l'Économie de la Région wallonne (1974-1977), président du PRL (1979-1981), Vice-Premier Ministre et Ministre de la Justice et des Réformes institutionnelles (1981-1988), Ministre du Commerce extérieur (1985), Ministre d'État (1992). Jean Gol avait commencé sa carrière politique sous les couleurs du Rassemblement wallon, qu'il avait quitté fin 1976 pour rejoindre, avec d'autres, le Parti de la Liberté et du Progrès (PLPW). De cette ouverture était né le Parti des Réformes et de la Liberté en Wallonie (PRLW), rebaptisé Parti Réformateur Libéral en 1979, au moment de la réunification avec les libéraux bruxellois.

(5) Louis Michel (né le 2 septembre 1947), professeur en langues germaniques, député de l'arrondissement de Nivelles (1978-), président du PRL (1982-1990), bourgmestre de Jodoigne (1983-).

(6) Résultats des élections législatives du 13 décembre 1987 (Chambre): 156.102 voix (19,0%) dans l'arrondissement électoral de Bruxelles-Hal-Vilvorde (1981 : 104.375 voix, soit 12,2%); 421.857 voix (22,2%) en Wallonie (1981 : 410.132, soit 21,7%). Il faut noter qu'en Wallonie, le PRL doit céder au PSC la place de deuxième parti, qu'il occupait depuis 1981. Voir notamment X. MABILLE et E. LENTZEN, "Les élections du 13 décembre 1987", dans *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, 1987, n° 1179-1180.

du partenaire social-chrétien, utilisant le "prétexte fouronnais" [7] pour précipiter un retournement d'alliance, dominera le discours libéral, semé de déclarations incendiaires mais accompagné aussi d'oeillades adressées aux socialistes [8].

Par ailleurs, le contexte même de l'opposition qu'il doit mener lui promet une stratégie difficile. Il se retrouve face à une coalition de cinq partis (CVP-PS-SP-PSC-VU) au sein de laquelle les partis sociaux-chrétiens prétendent garantir la continuité de l'"orthodoxie" budgétaire, corrigée par la présence socialiste qui en symbolise les accents nouveaux (le "retour du coeur"). La mise en oeuvre de la réforme fiscale par la diminution de l'impôt des personnes physiques, annoncée dans la déclaration gouvernementale [9], lui ravit l'un de ses chevaux de bataille favoris et son argument électoral le plus convaincant. De surcroît, la priorité accordée par le nouveau gouvernement Martens VIII à la réforme des institutions place le PRL en porte-à-faux par rapport à ses propres urgences [10].

Enfin, sur fond d'amélioration générale de la conjoncture économique, pointent au même moment les premiers signes d'essoufflement de la "vague néo-libérale" [11] qui avait dominé, en Europe occidentale et aux États-Unis, les années 1980, et dont la perte d'attrait est liée, au moins partiellement, à la récupération de certains des ses thèmes chers (le "moins d'État") par les autres courants politiques.

Quel a été le poids respectif de chacun de ces facteurs dans les difficultés qu'a connues le PRL à se "remettre au travail" et à organiser une stratégie de "reconquête"? Il n'est guère commode de l'apprécier avec sûreté. Mais tous ces éléments ont concouru, indiscutablement, à accuser un malaise qui se traduit dans une opposition jugée par tous les observateurs "molle", "négative", "pri-

---

(7) Sur les origines et le dénouement de la crise gouvernementale de 1987, voir e.a. J. BRASSINNE et X. MABILLE, "La crise gouvernementale, décembre 1987 - mai 1988", *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, 1988, n° 1198-1199.

(8) Le thème du "prétexte" était apparu dès la campagne législative de décembre 1987 (voir *L'essentiel d'abord!*, programme électoral PRL, 1987, p. 117-118). Dans une interview accordée au journal *Le Soir* (3 février 1988), L. Michel dénoncera, en des termes particulièrement violents, la "volte-face du PSC et de son président, qui est du type purement alimentaire, qui vise à s'accrocher à la barre du pouvoir tel un perroquet...". Voir aussi, par exemple, A. DE DECKER, "Happart n'était qu'un prétexte", dans *La Libre Belgique*, 4 mai 1988, et les commentaires de J. GOL sur une possible alliance libérale-socialiste ("L'avenir du libéralisme francophone", dans H. HASQUIN et A. VERHULST, dir., *Le libéralisme en Belgique. Deux cents ans d'histoire*, Bruxelles, 1989, p. 397-398.

(9) Cf. E. ARCQ, P. BLAISE et E. LENTZEN, "Enjeux et compromis de la législature 1988-1991", *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, 1991, n° 1332-1333, p. 27-30.

(10) Le titre éloquent du programme PRL de 1987 - *L'essentiel d'abord!* - en dit long sur l'importance réservée par ce parti aux problèmes communautaires, considérés comme l'occasion et non la cause de la crise. En novembre 1987, J. Gol affirmait à l'hebdomadaire *Pourquoi Pas?* (5 novembre 1987): "Si l'actuelle coalition n'est pas reconduite, vous verrez que l'urgence d'une révision de la Constitution ne sera plus de mise".

(11) "Néo-libéralisme" incarné principalement par R. Reagan aux USA et M. Thatcher en Grande-Bretagne, et (re)mis à l'honneur par des ouvrages comme ceux de F. VON HAYECK, *Droit, législation et liberté*, Paris, 1983, de M. et R. FRIEDMAN, *La liberté du choix*, Paris, 1980 ; *La tyrannie du statu-quo*, Paris, 1984, d'H. LEPAGE, *Demain le libéralisme*, Paris, 1980, de P. ROSANVALLON, *La crise de l'État-Providence*, Paris, 1981 et de G. SORMAN, *La solution libérale*, Paris, 1984.

Dit artikel uit Res Publica is gepubliceerd door Boom bestuurskunde en is bestemd voor anonieme bezoeker

maire" [12], et de l'opinion même d'Annemie Neyts, présidente du parti "frère", le PVV, "incohérente": "On ne les voit pas au Parlement (...). Et aucun message (...). Ils n'ont jamais pu rendre leurs critiques cohérentes (...). Le PRL ne travaille pas et il n'est plus crédible" [13].

Que les dirigeants du PRL aient promptement pris conscience de cet état de fait, plusieurs indicateurs en témoignent. Il convient d'enregistrer, dès le mois de mai 1988, la création de "Perspectives libérales", club de réflexion dû à l'initiative du sénateur Hervé Hasquin [14]. La mission assignée à ce groupement par son promoteur est révélatrice de préoccupations qui ne cesseront dès lors de s'affirmer au PRL. Le but de "Perspectives" serait de "rassembler des intellectuels (...) autour d'un débat d'idées", de modifier la "vision du PRL trop étriquée, trop focalisée sur l'action économique" et de "faire en sorte que libéralisme et humanisme aillent réellement de pair" [15]. A l'automne 1988, Jean Gol en personne déclara que son parti allait "procéder à une réflexion en profondeur sur son programme et sur ses idées" [16], peu de temps avant que le *Soir* annonçât la mise sur pied, par l'ancien ministre, de sept "commissions de réflexion" [17]. Sous peu, le retour de Gol à la tête du PRL serait sur toutes les lèvres...

3. Jean Gol, candidat à la présidence du PRL

Il faut situer au mois de janvier 1989, précisément, les premières rumeurs publiques faisant état d'un retour de Jean Gol à la présidence de son parti [18]. Bien que l'intéressé soit resté discret sur ce point jusqu'en mars suivant, l'attention de certains journaux fut éveillée par les travaux préparatoires au congrès PRL convoqué à Woluwe-St-Pierre, le 28 janvier.

Deux points étaient inscrits à l'ordre du jour de ce congrès. D'une part, un document doctrinal - le "Projet libéral 1989", en gestation depuis plusieurs semaines -, devait y être exposé et soumis à discussion. En outre, une double proposition de modifications des statuts allait être présentée aux délégués. Le premier de ces amendements - celui qui suscita tous les commentaires - envisageait la

---

(12) Voir par exemple, *Dernière Heure*, 12 septembre 1988; *Libre Belgique*, 18 novembre 1988; *Soir*, 6 janvier 1989 et 21 août 1989; *Libre Belgique*, 28-29 janvier 1989.

(13) A. Neyts à *De Morgen*, 24 juin 1989.

(14) Hervé Hasquin (né le 31 décembre 1942), professeur d'Histoire à l'Université Libre de Bruxelles, recteur (1982-1986) et président du conseil d'administration de l'ULB (1986-), sénateur provincial du Brabant (1988-1991), sénateur de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde (1991-).

(15) *Dernière Heure*, 19 mai 1988.

(16) *Soir*, 6 septembre 1988.

(17) *Soir*, 1 octobre 1988. La composition de ces commissions, livrée par le quotidien, s'établissait comme suit: Jean Gol (président du groupe "doctrine"), le "contestataire" Hervé Hasquin, Pierre Hazette, Jean Defraigne (réforme de l'État), Robert Henrion, Ministre d'État et "sage" du parti (budget et fiscalité), Étienne Knoops (économie), Henri Simonet (Europe), Louis Michel (infrastructure), Didier Reynders, "poulain" de J. Gol, assumant le secrétariat de trois commissions.

(18) Il s'agissait bel et bien d'un retour puisque l'intéressé avait présidé le PRL (constitué sous son impulsion quelques semaines auparavant) de juin 1979 à fin 1981, date de sa nomination comme Vice-Premier Ministre et Ministre de la Justice dans le gouvernement Martens V.

suppression de l'incompatibilité de la fonction présidentielle avec celle de parlementaire européen [19].

En dépit des propos circonspects de L. Michel et de J. Gol [20], cette réforme fut immédiatement interprétée - non sans raison, la suite des événements allait le confirmer - comme une manoeuvre devant permettre à Jean Gol de briguer la présidence du parti, vacante en janvier 1990 [21], après avoir conduit la liste PRL aux élections européennes de juin 1989 [22].

Le 28 janvier, les congressistes libéraux approuvèrent sans la moindre difficulté les modifications statutaires [23]. En ce qui le concerne, le "Projet libéral 1989" reçut l'adhésion de l'assemblée par un vote d'"orientation", donné sous réserve de son approbation définitive par le comité permanent. Au surplus, l'assemblée adopta le texte d'une série de résolutions d'"actualité" [24].

Il n'est pas superflu de s'arrêter un instant sur le "Projet libéral". Confectionné par une commission présidée par Jean Gol [25], ce document bref [26] défi-

---

(19) Incompatibilité prévue à l'article 9, paragraphe 5, alinéa 1er des statuts du PRL. Quant à l'autre proposition de modification statutaire (à l'article 17), elle visait à rendre plus stricte la limite d'âge (65 ans) imposée pour l'exercice de mandats électifs au niveau européen, national, régional et provincial, en transférant au bureau du parti la possibilité d'accorder des dérogations. Jusqu'alors, celles-ci étaient accordées par les fédérations d'arrondissement, avant d'être approuvées par le bureau.

(20) Suivant lesquels 1) cette révision des statuts était "générale", puisque s'appliquant également à la fonction de vice-président, de secrétaire général politique et de secrétaire général politique adjoint ; 2) elle ne faisait que supprimer une incompatibilité introduite en 1979, quand il était encore admis de cumuler un mandat de député européen avec un mandat de parlementaire national. Ce dernier cumul étant devenu impossible, il n'y avait plus lieu de laisser subsister dans les statuts la disposition visée. Ainsi, l'égalité était rétablie entre les deux types de mandats par rapport à la fonction présidentielle ; 3) le cumul d'un mandat européen et d'une fonction présidentielle était autorisé par les statuts d'autres partis, tel le PSC. Toutes ces observations étaient parfaitement exactes, mais ne répondaient pas à la question soulevée, de savoir quel serait le premier bénéficiaire de la mesure. Interrogé par un journaliste, Gol répondit que "rien ne disait que cela [la révision des statuts] lui était destiné", cf. *Libre Belgique*, 28-29 janvier 1989.

(21) Louis Michel avait été porté à la présidence du parti le 23 janvier 1982, et reconduit dans ses fonctions le 26 janvier 1986. Son mandat - fixé par les statuts à quatre ans - venait donc à expiration en janvier 1990. En septembre 1987 toutefois, une clause avait été introduite dans les statuts, qui prévoyait la possibilité d'une "rallonge" de deux ans. Cf. M. MAES, "De formele aanstelling van de partijvoorzitters in België, 1944-1990", dans *Res Publica*, XXXII, 1990/1, p. 32.

(22) Cf. *Soir*, 6 janvier 1989 ; *Libre Belgique*, 7 janvier 1989 et 28-29 janvier 1989. Le quotidien catholique, particulièrement critique à l'égard de Jean Gol, se demanda s'il n'y avait pas de "têtes nouvelles" pour "marquer plus efficacement l'aggiornamento du parti" et suggéra les noms de Daniel Ducarme et d'Antoine Duquesne (*Libre Belgique*, 7 janvier 1989).

(23) Une semaine auparavant, le comité permanent du parti avait du reste adopté ces modifications à une très large majorité, cf. *Libre Belgique*, 23 janvier 1989.

(24) Réforme de l'État, problèmes économiques et financiers, problèmes internationaux, politisation de la fonction publique et avortement. Cf. *Congrès PRL de Woluwe-St-Pierre, 28 janvier 1989. Résolutions*, dactyl., 3 p. (Centre Paul Hymans, série "congrès PRL").

(25) Et composée de Hervé Hasquin (vice-président), du député de Huy-Waremme, Pierre Hazette (rapporteur), de Richard Miller, de Didier Reynders et de Benoît Rutten, ce dernier proche collaborateur de Jean Gol.

Dit artikel uit Res Publica is gepubliceerd door Boom bestuurskunde en is bestemd voor anonieme bezoeker

nissait les grands axes de l'orientation future du PRL. A travers ses huit sections, étaient posées les espérances et les ambitions du libéralisme francophone, notamment dans des matières telles que la construction européenne ("faire l'Europe") ou la réforme de l'État ("sans défaire la Belgique"). Quelques thèmes "classiques" étaient repris ou développés, tels la fusion des Conseils et des Exécutifs de la Communauté française et de la Région wallonne, la solidarité entre Bruxellois et Wallons et la création d'un espace européen de sécurité. Mais la véritable nouveauté résidait dans la présence de chapitres consacrés à des questions assez inhabituelles de la part de cette formation, ou à tout le moins traitées jusqu'alors dans une autre perspective : l'environnement, la coopération, l'enseignement, la pauvreté ou la défense des libertés et des droits de l'homme. "Nous inscrivons au rang des libertés de l'individu", pouvait-on y lire, "le droit à un environnement équilibré et sain". Et aussi : "Comment ne pas être sensible au fait que la misère redevient apparente dans nos quartiers, dans nos faubourgs, nos campagnes". Au chapitre des "nouveaux horizons", le PRL rappelait le combat libéral en faveur des droits de la personne, et proposait une conception tempérée du libéralisme économique et du rôle de l'État tel qu'il l'envisageait. En un mot, il s'agissait de "retrouver les accents du libéralisme social de Paul Janson, de Paul Hymans et de Jean Rey" [27].

Incontestablement, l'adoption du "Projet libéral 1989" marquait un changement de cap du PRL, devenu "plus vert, plus social", et répétant au passage qu'il n'avait plus de "partenaire privilégié" [28]. Le parti affichait à la fois sa volonté de rencontrer des aspirations inédites ou restées à l'arrière-plan au cours des dernières années, et son souci d'un "retour" à ses sources humanistes, auxquelles il puiserait la substance de son inspiration future.

Cela étant, ce changement fut-il suffisant pour remettre le PRL sur les rails et surtout, parvint-il à convaincre les membres du parti, les sympathisants et les électeurs ? Il faut relever que le "Projet" ne semble pas avoir été l'occasion ou le point de départ, de débats organisés à tous les niveaux du parti. Dans les mois qui suivirent, il ne connut pas davantage de prolongements visibles, tendant à l'approfondir et à le préciser, et ne suscita pas d'initiatives importantes qui eussent pu prétendre s'en inspirer directement. Et les illusions que d'aucuns avaient peut-être nourries sur son rayonnement allaient être cruellement déçues par le verdict européen.

4. La préparation des élections européennes

Dans le style si admirablement dépouillé qui caractérise leurs analyses, les chercheurs du CRISP ont fait remarquer que "cette liste [PRL aux élections régionales bruxelloises du 18 juin 1989"] est l'une de celles qui a connu le plus de changement entre la première présentation et le dépôt définitif. Ce sont principalement des interférences avec la constitution de la liste européenne qui les

(26) Il comptait dix-huit pages.

(27) *Projet libéral 1989*, janvier 1989, dactyl., 18 p.

(28) *Echo de la Bourse*, 30 janvier 1989 ; *Soir*, 30 janvier 1989 ; *De Standaard*, 30 janvier 1989 ; *Dernière Heure*, 30 janvier 1989.

expliquent" [29]. Notant cela, ces chercheurs soulignent du même coup ce qui fut l'une des caractéristiques dominantes de la "campagne européenne" des libéraux francophones.

Le 11 mars 1989, le bureau exécutif du PRL avait demandé à Jean Gol d'emmener la liste de son parti aux élections européennes fixées au 18 juin. Interrogé le lendemain au cours de l'émission "Faire le point", sur les antennes de la RTBF, l'intéressé, qui avait d'ores et déjà accepté de confectionner la dite liste, se montra très réservé au sujet de sa propre candidature. Par contre, et pour la première fois, il laissa clairement entendre qu'il entrait bien dans ses intentions de succéder à Louis Michel en janvier 1990, comme président du parti, confirmant les hypothèses auxquelles certains organes de presse avaient fait écho deux mois plus tôt [30].

Le suspense prit fin deux jours plus tard (14 mars), lorsqu'à une nouvelle réunion du bureau exécutif, Gol informa qu'il ne serait pas tête de liste européenne. Comme prévu, il se chargerait d'établir l'ordre de présentation des candidats de son choix, dont les noms furent présentés à la presse le 15 mars [31].

Cette liste, qui donna lieu aux conjectures les plus variées, se signalait d'abord par l'absence, en ordre utile (et comme effectif), des trois euro-députés PRL sortants. Michel Toussaint, qui aurait fait part à Gol de sa "volonté de ne plus se représenter" [32], disparaissait purement et simplement [33]. Anne André [34] et Luc Beyer de Rycke [35] se retrouvaient respectivement à la première et à la deuxième suppléance. Les trois premières places étaient attribuées à l'ancien ministre François-Xavier de Donnéa [36], à Jean Defraigne, ancien ministre et ancien président

---

(29) Cf. P. BLAISE, E. LENTZEN et X. MABILLE, "Enjeux et stratégies du scrutin régional bruxellois", *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, 1989, n° 1238, p. 20-21. En vertu de la loi spéciale du 12 janvier 1989, créant les institutions de la Région de Bruxelles-Capitale, les 75 membres du nouveau Conseil régional devaient être désignés directement par le corps électoral régional. La date des ces élections fut fixée au 18 juin 1989, c'est-à-dire le même jour que les élections européennes.

(30) *Dernière Heure*, 13 mars 1989 ; *Soir*, 13 mars 1989.

(31) Ces noms avaient été communiqués par Gol aux membres du bureau exécutif. Cf. *Le Vif-L'Express*, 24 mars 1989.

(32) *Dernière Heure*, 17 avril 1989.

(33) Michel Toussaint (né le 26 novembre 1922), Ancien Ministre, Ministre d'État, député européen depuis 1984. Agé de 66 ans au moment de l'établissement de la liste, Toussaint était théoriquement visé par les prescriptions statutaires en matière de limite d'âge. Signalons cependant que deux candidats dépassaient cette limite (fixée à 65 ans): Edgar Kesteloot (né le 5 octobre 1922), libéral "écologiste", placé en quatrième position derrière Jacqueline Mayence, et Pol Boël (né le 11 mai 1923), sénateur de Mons et industriel, dixième effectif.

(34) Anne André-Léonard (née le 16 novembre 1948), échevin à Ottignies, député européen depuis 1985.

(35) Luc Beyer de Rycke (né en 1933), journaliste, député européen depuis 1979.

(36) François-Xavier de Donnéa (né le 29 avril 1941), professeur d'économie politique à l'Université Catholique de Louvain, sénateur (1981-1985) puis député de l'arrondissement de Bruxelles (1985-), Secrétaire d'État à la Coopération au Développement (1983-1985), Ministre de la Défense nationale et Ministre de la Région bruxelloise (1985-1988).

Dit artikel uit Res Publica is gepubliceerd door Boom bestuurskunde en is bestemd voor anonieme bezoeker

de la Chambre [37], et à Jacqueline Mayence, également ancien ministre [38]. D'autre part, une telle liste imposait de modifier celle que la fédération bruxelloise du PRL (la "Régionale") avait annoncée pour le scrutin régional [39].

Il restait à cette liste à obtenir l'approbation du comité permanent du parti, convoqué à Wavre le 15 avril. C'est le moment que choisit Luc Beyer pour déplorer, à la tribune, le "désaveu" infligé par le parti à ses euro-députés en exercice et regretter le peu d'égard manifesté à sa fédération bruxelloise. Cette "sortie", peu goûtée par les dirigeants du parti, s'accompagna de nouvelles retouches aux listes européenne et bruxelloise du PRL. Par une décision du comité permanent, prise le jour même, Beyer fut exclu de la liste européenne, et au cours de la semaine qui suivit, son nom fut rayé de la liste régionale bruxelloise [40].

En laissant là ces péripéties, on peut s'interroger sur les motifs des hésitations de Jean Gol et sur les raisons de son refus final d'assumer la conduite de l'euroliste. L'absence d'intérêt véritable d'un mandat européen, aux yeux de l'ancien Vice-Premier, fut notamment invoquée, cela d'autant que son adversaire socialiste Guy Spitaels avait renoncé au combat. Le seul enjeu personnel de la lutte se serait dès lors résumé à un duel, jouable mais vain, avec le social-chrétien Gérard Deprez. Et puis, de l'aveu même de Gol, un mandat strasbourgeois se payait au prix d'une "prépension dans la politique nationale". Tout ceci renforçait l'homme dans son désir de jouir d'un printemps paisible [41]. Ces explications, apparemment excellentes, prennent toutefois une autre portée si l'on se souvient que six mois plus tôt, Gol et Michel avaient soutenu virilement que

(37) Jean Defraigne (né le 19 avril 1929), avocat, député de l'arrondissement de Liège (1965-1974 et 1977-), sénateur (1974-1977), Secrétaire d'État à l'Économie régionale (1973-1974), Ministre des Travaux publics (1974-1976), président de la Chambre des Représentants (1980-1988), Ministre d'État.

(38) Jacqueline Mayence-Goossens (née le 14 septembre 1932), sénateur de l'arrondissement de Charleroi (1978-), Secrétaire d'État à la Coopération au Développement (1981-1983), Ministre de la Région wallonne pour le Logement et l'Informatique (1983-1985).

(39) Initialement, F.X. de Donnéa avait été pressenti pour emmener la liste régionale bruxelloise. Celle-ci devait être "poussée" par Roger Nols, bourgmestre de Schaerbeek et candidat indépendant. Luc Beyer avait reçu, quant à lui, la sixième place. Finalement, De Donnéa fut remplacé par le député Armand De Decker, Nols n'apparaissant plus sur la liste définitive. Cf. P. BLAISE, E. LENTZEN et X. MABILLE, "Enjeux et stratégies du scrutin régional bruxellois", *op. cit.*, p. 20-21.

(40) Jacqueline Rousseaux, épouse d'Armand de Decker, fut désignée à la deuxième suppléance européenne, en remplacement de Beyer. Le sénateur Jean-Pierre de Clippele obtint quant à lui la sixième place qu'occupait Beyer sur la liste régionale. La décision du comité permanent aurait été prise à l'unanimité des membres présents. Par contre, le vote du bureau de la Régionale bruxelloise du PRL fut obtenu par neuf voix contre huit abstentions. Le président de la Régionale, Albert Demuyter, justifia ce vote en invoquant d'autres raisons que l'incartade de Beyer, en l'espèce le refus de l'intéressé de préciser s'il se porterait ou non candidat européen sur une liste concurrente, et sa détermination proclamée d'"intensifier ses attaques contre les chefs de file PRL". Cf. *Dernière Heure*, 17 avril et 19 avril 1989 ; *Libre Belgique*, 17 avril 1989.

(41) Comme il l'avait exprimé sur le plateau de la RTBF. Cf. *Soir*, 13 mars 1989 ; *Dernière Heure*, 13 mars 1989.

ces élections européennes constitueraient un "test national" [42]. Et cela corrobore l'hypothèse d'un "repli stratégique": une victoire ne lui paraissant pas acquise, Gol avait estimé qu'il avait plus à perdre qu'à gagner dans cette bataille, notamment dans la perspective de sa course à la présidence du parti.

5. La défaite européenne et les débuts du "ras-le-Gol"

L'issue du scrutin européen ne déçut point, en tous cas, les prévisions les plus pessimistes, en supposant que de telles prévisions aient jamais existé. Le PRL recueillait 423.511 suffrages (18,9% dans le collège francophone). Par rapport à son score européen de 1984, c'était là une perte de 117.000 voix (5,2%), qui se concrétisait par la perte d'un siège [43]. La comparaison - peut-être impropre mais combien tentante - avec les élections législatives de 1987, accentuait ce mauvais résultat, puisque le préjudice se chiffrait à 154.000 voix et révélait qu'en l'espace d'un an et demi, plus du quart de l'électorat libéral francophone s'était évaporé.

Les raisons de cette débâcle sont évidemment multiples. Sans doute, le PRL n'avait-il plus bénéficié d'une puissante "locomotive", comme Roger Nols l'avait été en 1984. Il était certainement victime de l'ambiance générale, de l'aspiration diffuse au changement et de la manière, somme toute peu convaincante, avec laquelle il y avait réagi. Transposant cela avec les mots de l'homme de la rue, nous pourrions dire qu'il n'y avait pas de raison capitale d'appuyer massivement un PRL qui n'avait pas fait grand-chose pour cela, pour sanctionner la politique d'un gouvernement qui, selon toutes apparences, ne méritait pas vraiment d'être puni. Aussi les électeurs désireux d'"autre chose" s'étaient-ils tournés vers les écologistes. Ceci, bien sûr, n'était pas tout et le résultat (relativement) intéressant du PVV était là pour en attester [44]. Les hésitations qui avaient présidés à la constitution de la liste, les dissensions internes, auxquelles l'incident Beyer avait donné un relief particulier [45] et le manque d'efficacité de la campagne, avaient contribué indiscutablement à la contre-performance. Plus commodément, pour un certain nombre de militants et mandataires du PRL, l'explication de la défaite, c'était un homme : Gol.

---

(42) "Les élections européennes, elles, seront un véritable test, un sondage national grandeur nature..." (J. Gol au *Soir*, 6 septembre 1988); "Puis viendront les élections européennes où on pourra véritablement se compter (...). J'attends mon heure" (L. Michel au *Soir*, 19 septembre 1988).

(43) E. LENTZEN, X. MABILLE et J. VANLAER, "Les élections européennes de juin 1989", *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, 1989, n° 1242, p. 20 et ss.

(44) Le PVV, emmené par Willy De Clercq, engrangea 131.000 supplémentaires par rapport à 1984. Ce résultat se situait toutefois à un niveau inférieur au score réalisé par les libéraux flamands aux élections législatives de 1987.

(45) L'"incident Beyer" se prolongea durant plusieurs semaines, Luc Beyer critiquant l'"arbitraire" de Gol et répétant *urbi et orbi* que les positions qu'il avait défendues dans la question israélo-arabe étaient à l'origine de son éviction. Louis Michel, pour sa part, rappela qu'il était difficile, compte tenu de la présence du Bruxellois De Donnéa comme tête de liste, de contenter l'autre Bruxellois Beyer et évoqua - assez curieusement - les "appuis implicites de Beyer au régime de Pinochet". Cf. *Le Vif-L'Express*, 28 avril 1989 ; *Echo de la Bourse, 16 juin 1989; Libre Belgique*, 9 juin 1989, 30 octobre 1989 et 4 novembre 1989. Finalement, Beyer concocta, avec l'aide de l'ex-UDRT Robert Hendrick, la "Liste indépendante bruxelloise pour le renouveau et l'entente" (LIBRE). Cette liste obtint un score insignifiant au scrutin régional bruxellois.

Dit artikel uit Res Publica is gepubliceerd door Boom bestuurskunde en is bestemd voor anonieme bezoeker

6. La fronde

Que la défaite aux élections européennes ait donné le signal de la contestation, il est d'autant plus aisé de s'en persuader qu'il ne fallut pas plus de cinq jours pour qu'en surgissent les premiers symptômes. L'initiative, cependant, prit une forme et un visage auxquels personne, vraisemblablement, ne s'attendait. La forme, ce fut une conférence de presse. Quant au visage, il appartenait à un avocat bruxellois, Alain Zenner, militant libéral d'assez fraîche date et à peu près inconnu du la majorité du ban et de l'arrière-ban libéral, un anonyme donc... sauf à y regarder de plus près [46]. En effet, Zenner n'était pas seulement conseiller communal d'Uccle et ancien chef de cabinet adjoint d'Arnaud Decléty [47]. Animateur des "Perspectives libérales" d'Hervé Hasquin, il était également le gendre du Ministre d'État Robert Henrion. C'est à son beau-père, d'ailleurs, qu'il emprunta les termes même de son intervention [48], dans laquelle il recommandait en substance une élection présidentielle "vraiment démocratique", à organiser sans tarder, ainsi que l'ouverture d'un grand débat d'idées au sein du parti [49].

Cette démarche, qu'en dépit de certaines apparences, son auteur affirma n'être téléguidée par personne [50], eut pour conséquence immédiate et directe de faire rebondir à la fois le débat - amorcé depuis un an, environ - de l'"ouverture sociale" du parti, et la question de son mode de fonctionnement interne. En d'autres termes, le geste de Zenner [51] marquait le coup d'envoi de ce qu'on appelerait bientôt le "ras-le-Gol". Dans les jours et les semaines suivantes, interviews et déclarations contradictoires ou équivoques se succédèrent, émanant pêle-

(46) Alain Zenner, âgé de 43 ans, avait adhéré au Parti Socialiste en 1982. Il l'avait quitté, selon ses propres dires, parce que "choqué par le dogmatisme de l'appareil". Passé au PRL, il avait été élu, en 1988, conseiller communal à Uccle.

(47) Arnaud Decléty (né le 24 août 1933), sénateur de l'arrondissement de Tournai-Ath-Mouscron, ministre de l'Économie, de l'Emploi et des Classes moyennes pour la Région wallonne (1985-1988).

(48) "Celui qui s'est laissé porter au sommet des grands emplois doit savoir qu'il portera le destin de l'institution (...). Il doit savoir que lorsqu'un grand échec surgit dans la sphère de sa compétence (...), il devra (...) en supporter le poids (...). Dans ce moment douloureux, il sera seul juge de ce que lui commande sa conception de l'honneur". Zenner "réutilisait" à l'adresse de Jean Gol, ces mots que Robert Henrion avait prononcés au Parlement, en juillet 1985, dans le débat sur l'affaire du Heysel, débat au cours duquel le PRL avait réclamé la démission du Ministre de l'Intérieur Nothomb.

(49) *Soir*, 24 juin 1989 ; *Libre Belgique*, 24 juin 1989. Zenner suggérait d'organiser l'élection présidentielle au mois de septembre. Il assurait ne caresser aucune ambition personnelle et n'éprouver aucun ressentiment à l'égard de Gol, mais estimait indispensable un "renouveau de la pensée libérale", dont une élection comportant plusieurs candidats-présidents pourrait être le point de départ.

(50) Le quotidien catholique flamand *De Standaard* (24-25 juin 1989) prétendit reconnaître dans l'initiative de Zenner l'oeuvre du "puissant clan de la francophone et très laïque Université Libre de Bruxelles".

(51) Geste qui fut salué, aux dires de son instigateur, par des "messages de sympathie qui me confirment dans l'idée que beaucoup de libéraux pensent comme moi" (*Libre Belgique*, 15 juillet 1989).

mêle de "rebelles" de toujours [52], de "sages" [53], de libéraux "historiques" [54], d'"étoiles montantes" [55] et de porte-parole de la jeunesse militante [56].

7. Vers la solution bicéphale

Quelle influence eut au juste, sur un Jean Gol demeuré silencieux (sur la scène publique, s'entend), le déferlement des déclarations de défiance, des signes d'opposition [57] mais aussi des témoignages d'allégeance ? Quelle furent l'objet et le contenu des conciliabules, des contacts "bilatéraux" et des conversations qui probablement, se multiplièrent au cours de l'été pour examiner la situation nouvelle et en dégager une issue ? Ce qui se produisit précisément au cours de l'été chaud de 1989, l'historien est bien en peine, faute de sources, de le reconstituer avec certitude. Il pourrait même affirmer, sans risquer de tromper les apparences de réalité, qu'il ne se passa pas grand-chose... *The dog did nothing in the night-time. - That was the curious incident, remarked Sherlock Holmes.*

La question de la présidence allait pourtant connaître, après la trêve estivale, un dénouement aussi spectaculaire qu'inattendu, marqué en deux temps bien distincts.

Première phase, celle de l'emballement et du "trop-plein" des candidatures, signifiées dans la foulée des interviews de rentrée accordées par Jean Gol au *Vif* et au *Soir* [58]. Déclarant avoir "beaucoup réfléchi pendant l'été", le chef de file désormais contesté situait adroitement l'enjeu de la présidence du PRL. Il fallait, à ses yeux, éviter la "pléthore de candidats" pour ne pas menacer l'unité du

---

(52) Cf., par ex., le "point de vue" d'un "rebelle" déclaré, P. HOUTMANS, "PRL : le printemps des rénovateurs", dans *Libre Belgique*, 27 juin 1990. Le même quotidien déterra aussi les propos tenus en janvier 1989 par un autre "rebelle", l'ancien ministre André Damseaux, qui n'avait pas écarté l'éventualité de sa propre candidature (*Libre Belgique*, 28-29 janvier 1989 et 28 juin 1989).

(53) Jean Defraigne, Ministre d'État, au *Peuple* (27 juin 1989): "Quel que soit le président du PRL demain, il ne pourra éviter cette façon de voir [une réflexion au sein du parti]. (...) Et je crois que c'est un certain signe de santé qu'il y ait un échange d'idées à ce sujet [l'élection à la présidence]".

(54) Michel Toussaint à la *Nouvelle Gazette*: "Le meilleur [candidat]?: c'est celui (...) qui est décidé à exercer sa fonction toute la durée de son mandat et même pendant deux mandats si possible, tout en refusant toute fonction ministérielle" (...). Cité par le *Soir*, 21 août 1989.

(55) Daniel Ducarme à la *Dernière Heure* (30 juin 1989): "Je veux faire le décalage entre l'agressivité malsaine qui se porte sur un homme [Gol] par rapport à l'effort structurel que nous devons faire, en tant que libéraux. (....) Tout le monde doit porter le même maillot et le mouiller". Ducarme écartait l'hypothèse de sa propre candidature contre Gol ("Je poserais un acte de division en le faisant") et annonçait par contre que, Gol élu, il serait candidat au secrétariat général politique du PRL.

(56) Cf. J.-L. Crucke [président des Jeunes Réformateurs Libéraux, JRL], "Une équipe rénovée pour le PRL", dans *Libre Belgique* (31 août 1989): "Comme toute équipe, celle-ci doit se choisir (...) un homme d'expérience ayant la volonté de refaire du PRL un parti de propositions et de mobilisation des citoyens d'abord, un parti de gouvernement ensuite (...). Nul mieux que Jean Gol ne pourrait relever ce défi".

(57) Selon *Le Soir* (21 août 1989), quatre des cinq sections de la fédération PRL de Huy-Waremme auraient fait connaître, au début de l'été, leur refus d'appuyer la candidature de Gol.

(58) *Le Vif-L'Express*, 1 septembre 1989 ; *Soir*, 1 septembre 1989.

Dit artikel uit Res Publica is gepubliceerd door Boom Beschikbaar onder auteurs rechtenvrij

parti. La solution idéale passait donc par une personnalité de consensus, dont la tâche essentielle consisterait à bâtir une "alternative crédible" et à réorganiser le parti. A cet égard, Gol rappelait qu'au sein de ce dernier, et notamment au niveau du bureau exécutif [59], le désir avait été manifesté à plusieurs reprises qu'il se portât candidat. Il le serait effectivement si ses "amis continuaient à [le] soutenir", tout en soulignant que d'un point de vue personnel, il y avait là "plus d'inconvénients que d'avantages" [60]. Quant à l'éventualité d'autres candidatures, il n'y voyait, comme tel, aucune objection véritable. Sauf à considérer les formules percutantes dont le personnage était tellement friand [61], une phrase méritait tout spécialement d'être épinglée, dans la mesure où Gol y fixait les limites de toute solution alternative et suggérait ce que serait, quoiqu'il arrive, sa ligne de conduite ultérieure : "Qui croit que j'aie besoin d'être président du PRL pour avoir mon mot à dire dans ce parti ?"...

Les commentaires de Gol procédaient assurément d'un souci de "verrouiller" en douceur la candidature présidentielle, en déterminant le profil, la mission, la portée, l'espace privilégié au sein duquel l'accord devrait préalablement s'effectuer sur un nom (le bureau exécutif) et enfin l'échéance -"avant la rentrée parlementaire". Aussi, l'annonce de la candidature de Daniel Ducarme - dans le *Soir* du mardi 5 septembre - fut-elle interprétée comme un authentique défi, bien que le député de Thuin affirmât poser son geste dans l'esprit de l'"ouverture opérée par Jean Gol" [62] et sous réserve que Louis Michel ne se représenterait plus. En réalité, ces protestations de loyalisme ne pouvaient dissimuler la singularité d'une initiative qui court-circuitait la stratégie de Gol. Ducarme recadrait non sans habileté le caractère d'une élection à laquelle, conformément aux statuts et pour la première fois, tous les membres du parti étaient appelés à prendre part [63]. Dans un même ordre d'idées, il indiquait sa résolution à "mettre le parti en congrès" et à jouer la carte de la participation de toutes les composantes de l'appareil. A l'instar de Gol, il dévoilait son programme, imprégné de préoccu-

(59) Le bureau exécutif du PRL réunissait l'élite du parti : le président et les anciens présidents, le premier vice-président, les trois vice-présidents, le secrétaire général politique et le secrétaire politique adjoint, le trésorier général et le trésorier général adjoint, les Ministres d'État, les (anciens) Ministres et Secrétaires d'État, les chefs de groupe aux différentes assemblées parlementaires (Chambre, Sénat, Conseils régionaux et Conseil de la Communauté française) et le président de l'importante Commission de conciliation et d'arbitrage du parti. Organe restreint, le bureau exécutif avait notamment pour fonction de représenter le parti et d'en assurer la gestion politique dans des circonstances exceptionnelles (crises gouvernementales, périodes électorales, négociations gouvernementales...).

(60) L'ex-ministre rappelait qu'il avait déjà été président de 1979 à 1981 et que dans cette fonction, il avait conduit son parti à des sommets électoraux qu'il lui serait difficile de dépasser. Il n'avait donc "plus grand-chose à prouver". Cf. *Le Vif-L'Express*, 1 septembre 1989.

(61) Sur la présidence : "On ne désigne pas un président du PRL comme on choisit un after-shave"; sur Alain Zenner : "A défaut de posséder les charmes de la Cicciolina, il a trouvé une autre astuce pour sortir de l'anonymat".

(62) Lequel Gol avait été mis au courant, par Ducarme lui-même, de cette initiative (*Vers l'Avenir*, 6 septembre 1989).

(63) "Il va de soi que nous aurons un débat au sein du bureau exécutif dont je fais partie. Mais il est clair aussi que l'élection se fera au suffrage universel des membres". Ce mode de désignation du président au suffrage universel "interne" obéissait à une clause insérée dans les statuts (paragraphe 1 de l'article 9) en septembre 1987. Cf. M. MAES, *op. cit.*, p. 32.

pations "sociales", ce qui n'était certes plus particulièrement original. Mais l'élu thudinois pouvait faire état d'une expérience mayorale [64] et d'une formation d'assistant social qui crédibilisaient son message et marquaient la différence face à l'"élitiste" Gol [65].

En se portant, comme il le faisait, sur la ligne de départ, Daniel Ducarme se mettait en contradiction avec ses propres déclarations de juin [66]. Du temps avait passé, et il s'était apparemment persuadé - peut-être même l'avait-on aidé à cela - que son heure était arrivée. Du même coup, il donnait une physionomie nouvelle à la course à la présidence. On apprit simultanément que la fédération PRL de la province de Namur avait choisi son propre candidat en la personne du sénateur Jean Barzin [67], tandis que l'ancien ministre et sénateur Antoine Duquesne laissa entendre qu'il entrerait en lice, comme l'en pressait "un grand nombre de ses amis", mais seulement en cas de désistement de Gol [68].

En moins d'une semaine, l'inflation redoutée par Gol avait bel et bien pointé et il apparaissait maintenant que les 45.000 membres du PRL [69] auraient éven-

(64) Daniel Ducarme était devenu bourgmestre de Thuin à l'issue des élections communales d'octobre 1988.

(65) *Soir*, 5 septembre 1989.

(66) Cf. supra, note 55.

(67) Jean Barzin (né le 12 février 1947), avocat, député (1981-1985) et sénateur (1985-) de Namur. La rumeur de la candidature de Barzin circulait depuis quelques temps. L'intéressé affirma que sa décision avait été prise "dès le lendemain des élections européennes" mais qu'il en avait différé l'annonce pour éviter "qu'elle apparaisse comme une critique". C'est le lundi 4 septembre que la fédération provinciale namuroise lui accorda l'investiture (*Dernière Heure*, 6 septembre 1989).

(68) *Dernière Heure*, 6 septembre 1989 ; *Libre Belgique*, 6 septembre 1989. Initialement, Antoine Duquesne était pressenti pour devenir vice-président du PRL, dans une configuration où Gol occuperait la présidence et Ducarme, le secrétariat général politique. Cf. *Soir*, 21 août 1989. Il est probable que Gol lui-même faisait partie des "amis" en question.

(69) Il est en fait assez difficile de s'assurer du nombre précis de membres que comptait alors le PRL. Des données émanant du parti lui-même faisaient état de 46.430 membres en 1989 ("La morphologie des partis politiques francophones en 1988 et 1989", dans *Res Publica*, XXXII, 1990, 2-3, p. 322). C'était là une très légère progression - un frémissement -par rapport à 1988 (45.824) mais une chute spectaculaire en comparaison du nombre d'adhérents que le parti avait déclaré pour l'année 1987 (76.298 d'après *Idem*, XXX, 1988, 2-3, p. 326). D'autres sources chiffraient ces membres à 66.000 (*De Standaard*, 6 septembre 1989) ou 55.000 (Jean Barzin au *Soir*, 16 septembre 1989). En tout état de cause, on ne peut considérer comme base "fiable" que le chiffre de 44.590 membres (en règle de cotisation pour les années 1988 et 1989) diffusé en décembre 1989, au moment de l'élection "ducale" (*Dernière Heure*, 16 décembre 1989 et 18 décembre 1989). En signalant toutefois qu'à la même époque, un ancien parlementaire libéral se plaignait de ce que "la désorganisation [du parti] est telle qu'au 1er décembre 1989, personne ne m'a encore présenté ma carte de membre pour l'année qui s'achève".... (J. MILITIS, "Une mission, un seul chef", dans *Libre Belgique*, 11 décembre 1989).

Dit artikel uit Res Publica is gepubliceerd door Boom bestuurskunde en is bestemd voor anonieme bezoeker

tuellement à se prononcer entre plusieurs candidats [70]: Barzin à coup sûr, peut-être Gol [71], Ducarme et Duquesne conditionnellement.

Restait le cas de Louis Michel. Le président en titre n'avait pas encore pris publiquement position, mais il n'était pas douteux que son attitude serait décisive et ce dans tous les cas de figure. D'abord parce qu'il occupait sur l'échiquier libéral la place centrale tant convoitée et qu'il disposait toujours de solides appuis, entre autres celui de sa puissante fédération de Nivelles. Ensuite en raison de la possibilité que lui ménageaient les statuts, de "repiquer" pour deux ans [72].

C'est effectivement la solution qu'il brandit le 11 septembre, devant le bureau exécutif, en annonçant la convocation d'un comité permanent auquel il envisagerait de demander la dérogation requise pour solliciter un ultime mandat, "si le parti devait être confronté à un risque sérieux de division" [73]. En outre, Michel parvint à créer l'événement avec une autre de ses propositions pacificatrices. Il s'agissait rien moins que d'organiser un congrès doctrinal, centré sur quelques grands thèmes qui fourniraient un programme au futur président [74] et emballé dans un calendrier en béton [75].

La tactique défendue par Louis Michel - et sanctionnée par le sanhédrin libéral unanime -, appelle quelques commentaires. Son *timing* si minutieux répondait naturellement à une volonté d'enchâsser le bal successoral dans une chorégraphie que nulle extravagance ne viendrait contrarier. Ingénieusement récupéré, le thème du congrès doctrinal permettait de "dépersonnaliser", aux yeux de l'opinion, le débat sur la présidence, en le déplaçant sur le terrain des idées et du programme. L'intention était d'autant plus manifeste qu'aux dires mêmes de la plupart des intéressés, il n'y avait pas entre eux de réelle divergence de

(70) Immédiatement, des voix s'élevèrent en faveur de l'un ou l'autre de ces postulants. Le 4 septembre, le bureau de la Régionale PRL de Bruxelles se prononça presqu'unanimement pour Gol, avant que des rumeurs ne fassent état de réticences voire d'oppositions de la "base" (*Soir*, 6 septembre 1989 et *Libre Belgique*, 9 septembre 1989). L'ancien ministre liégeois reçut aussi l'appui déclaré de son collègue carolorégien Étienne Knoops (*Nouvelle Gazette*, 11 septembre 1989). Pour sa part, le "rebelle" André Damseaux se rallia promptement à la candidature de Ducarme (*Dernière Heure*, 6 septembre 1989).

(71) Qui répéta, dans une déclaration faite à la presse le 5 septembre (Cf. *Soir*, 6 septembre 1989) et une fois encore lors de l'émission Contrepoint (RTL) diffusée le 10 septembre (*Nouvelle Gazette*, 11 septembre 1989), ne pas être "personnellement demandeur de la fonction".

(72) Cf. supra, note 21.

(73) *Soir*, 12 septembre 1989 ; *Dernière Heure*, 12 septembre 1989.

(74) Fiscalité, immigration, problèmes sociaux et humains (culture, enseignement et exclusion sociale), environnement et fonction publique.

(75) Ce calendrier prévoyait notamment l'organisation, par les fédérations, de débats préparatoires au congrès et à l'élection présidentielle (novembre); la réunion du comité permanent (novembre); deux journées de congrès doctrinal (2 et 3 décembre); la déclaration de vacance de la présidence et le dépôt des candidatures (du 4 au 23 décembre); l'élection proprement dite (13 janvier 1990); l'installation du président (20 janvier). Cf. *Dernière Heure*, 12 septembre 1989.

vues [76]. En même temps, tous les prétendants étaient mis sur un pied d'égalité, ce qui pouvait passer pour une victoire de Daniel Ducarme [77]. Avec le recul, on est en droit de se demander toutefois si ce n'était pas plutôt une façon de gêner l'ascension d'un candidat "sauvage", réputé redoutable et qui avait fait du congrès doctrinal l'un de ses leitmotiv. Après tout, ce congrès servait tout aussi bien les intérêts d'un Duquesne, moins populaire et encore mal échauffé, ceux d'un Gol, très à l'aise dans les recueillements idéologiques, voire ceux d'un Michel, pour lequel il constituerait une sortie combien médiatique. Début décembre, au Palais des congrès de Liège [78], l'applaudimètre révélerait d'ailleurs que le prestige de Gol et de Michel n'avait pas perdu grand-chose de son éclat [79].

Quoi qu'il en soit, une phase de décongestion s'amorçait, confirmée le 14 septembre par les déclarations de Gol au bureau du parti, suivant lesquelles il ne serait "en aucune façon" candidat à la présidence" [80].

Cet abandon, assez peu surprenant [81], laissait en piste trois compétiteurs. Barzin, de toute évidence, n'était là que pour la beauté du geste. Ce jeune avocat - il avait 42 ans, comme Louis Michel - ne disposait ni des soutiens, ni de l'expérience politique dont pouvaient se prévaloir ses concurrents. Catholique pratiquant, il s'était singularisé par son opposition aux projets de dépénalisation de l'avortement et paraissait peu susceptible de réaliser l'unité sur sa personne. Tout laissait donc prévoir que la bataille se limiterait à un combat entre ceux que les journalistes commençaient à appeler les "Ducs", ce que la presse flamande, en expliquant à ses lecteurs l'origine patronymique du sobriquet, traduisit naturellement - et non sans candeur - par "de Hertogen" [82].

Bien des points communs rapprochaient ces présidentiables. Tous deux pouvaient se présenter devant le "peuple libéral" comme des hommes jeunes [83]. L'un et l'autre incarnaient en même temps une certaine continuité, puisqu'ils

---

(76) Cf. Ducarme au *Soir* (5 septembre 1989); Gol à la *Libre Belgique* (6 septembre 1989); *Dernière Heure*, 7 septembre 1989 ; Antoine Duquesne se demanda ingénument s'il ne fallait pas considérer la formule du congrès doctrinal comme le signe d'"un excès de prévoyance, car je ne vois pas dans le ton de notre débat la moindre raison d'affréter d'ores et déjà une ambulance" (*Soir*, 14 septembre 1989).

(77) Cf. *Soir*, 12 septembre 1989. Le bureau exécutif ne se prononçait pas, en tout cas, sur la candidature du député de Thuin.

(78) Selon les informations répercutées par la *Dernière Heure* (12 septembre 1989), le congrès doctrinal devait avoir lieu à Bruxelles. C'est finalement à Liège - en terre "golienne" - qu'il se réunit.

(79) Cf. *Soir*, 4 décembre 1989 ; *Echo de la Bourse*, 5 décembre 1989 ; *Libre Belgique*, 8 décembre 1989.

(80) *Dernière Heure*, 15 septembre 1989. Gol réitéra sa décision quelques jours plus tard (*Libre Belgique*, 25 septembre 1989).

(81) Puisque la candidature de Ducarme avait bouleversé les desseins de l'ancien Vice-Premier et transformé en parcours du combattant la voie rectiligne ébauchée par Gol ; puisque Gol s'était réservé une sortie honorable en insistant sur les "inconvénients personnels" et en dissociant la fonction présidentielle de son propre crédit politique, ce que personne ne songerait à lui contester sérieusement ; puisqu'enfin, un candidat de son écurie - Duquesne - se tenait fin prêt pour affronter Ducarme.

(82) Cf. par exemple *Gazet van Antwerpen*, 18 décembre 1989 ; *Het Laatste Nieuws*, 27 janvier 1990.

(83) Antoine Duquesne était né le 3 février 1941, Daniel Ducarme le 8 mars 1954.

Dit artikel uit Res Publica is gepubliceerd door Boom bestuurskunde en is bestemd voor anonieme bezoeker

étaient issus du défunt PLP [84]. Au sein du PRL, les deux hommes comptaient des parrains d'envergure : Ducarme passait pour le "poulain" de Michel, tandis que Duquesne avait été, de 1981 à 1987, chef de cabinet de Gol, qu'il connaissait du reste depuis l'adolescence. Jeunes, les "Ducs" étaient aussi des figures plutôt nouvelles sur la grande scène médiatique, malgré leur passé ministériel [85]. *Last but not least*, c'étaient, comme Gol et comme Michel, des parlementaires wallons [86]. Sur le fond, peu de choses les distinguaient, à ceci près que Duquesne semblait un rien moins "social" et que Ducarme était certainement plus "wallon" [87]. En fait, - et malgré (ou à cause de) ces similitudes de profils et de trajectoires, chacun des "Ducs" entamait son périple avec un handicap qui risquait de s'avérer fatal, et qui dérivait de la position de l'un et l'autre au sein de la constellation réformatrice libérale. L'avocat Antoine Duquesne avait la physionomie d'un "homme de dossiers", d'un "intellectuel" représentatif de l'*establishment* libéral. L'image d'"homme de Gol" lui collait à la peau, bien qu'il ait déployé des efforts méritoires pour s'en détacher [88]. En revanche, il n'avait, de son tuteur, ni le charisme ni la notoriété, et si la bienveillance des "barons" lui était acquise, rien ne l'assurait de la sympathie des affiliés. Son concurrent, par contre, s'était forgé une silhouette de "battant", d'"homme de terrain", fort peu prisée des notables du parti [89] mais appréciée, de l'avis général, par la base militante. Tout à l'inverse du "Duc" luxembourgeois, Ducarme partait favori pour

(84) Parti de la Liberté et du Progrès, né de l'"ouverture au chrétiens" opérée en 1961 par Omer Vanaudenhove. Le PLP succédait au vieux parti libéral. Déchiré par les querelles linguistiques, il se décomposa lui-même au début des années 1970. Son aile wallonne (PLPW) fusionna en 1976-1977 avec des fragments du Rassemblement wallon (dont Gol, François Perin et Étienne Knoops), donnant naissance au PRLW puis au PRL. Sous la houlette de Frans Grootjans et de Willy De Clercq, la composante flamande poursuivit une existence moins agitée. Elle conserva son appellation d'origine (Partij voor Vrijheid en Vooruitgang, PVV) jusqu'en novembre 1992, date de la création des Vlaamse Liberalen en Democraten (VLD) par Guy Verhofstadt.

(85) Duquesne avait été Ministre de l'Éducation nationale en 1987-1988. Pour sa part, Ducarme avait occupé, au sein de l'Exécutif régional wallon, les fonctions de Ministre de l'Agriculture, de l'Environnement, de la Forêt, de la Pêche et de la Chasse (1985-1988).

(86) Le Liégeois Duquesne avait élu domicile à Harre, dans l'arrondissement de Marche. Ducarme, ainsi que nous l'avons noté plus haut, représentait à la Chambre l'arrondissement de Thuin.

(87) *Soir*, 6 septembre 1989. Signalons encore que Duquesne appartenait à la mouvance chrétienne du PRL.

(88) "J'ai été son chef de cabinet, ce qui ne m'a pas empêché d'avoir eu avec lui de terribles bagarres" (*Soir*, 14 septembre 1989).

(89) Ce qu'un de ces notables avait résumé, d'après la *Libre Belgique* (18 juin 1991), en s'exclamant : "Que voulez-vous faire avec Ducarme ? Il est assistant social, il est roux et il est fils de gendarme".

l'élection [90], en s'exposant aux résistances d'un appareil qui lui était - et lui resterait - allergique.

8. Mise en place du bicéphalisme

Avec de pareils pedigrees et en proie à de tels dilemmes, les "Ducs" avaient sans doute autant de raisons de pactiser que de mener à son terme la logique d'un affrontement qui s'annonçait sans gloire et inutilement "meurtrier". Là se situe, à n'en pas douter, l'origine du compromis auxquels ils parvinrent le 25 septembre. Il convient d'ajouter que leur "coup de foudre" avait reçu les encouragements de hautes personnalités du parti, conscientes elles-mêmes des dangers d'un duel interminable [91], et que dans l'hypothèse d'une rivalité persistante, les "options" Michel ou Gol conservaient leur validité.

L'aspect le plus déconcertant du compromis des "Ducs", qui fut le même jour (26 septembre 1989) présenté aux groupes parlementaires libéraux et à la presse, tenait à ce que la fonction présidentielle disparaissait purement et simplement. En lieu et place, le tout neuf "couple ducal" proposait l'installation de deux secrétaires élus en "ticket" et se partageant "fonctionnellement" les tâches et la représentation extérieure du parti. Concrètement, le secrétaire dit "national" (Duquesne) serait compétent pour les matières relevant de la politique nationale, en ce compris la réforme des institutions ; son *alter ego* - le secrétaire "général" (Ducarme) - se verrait attribuer en ordre principal les dossiers communautaires, régionaux et une partie des questions d'organisation interne au parti. Les autres attributions - organisation quotidienne, listes et campagnes électorales, politique de l'audiovisuel - seraient gérées de concert par les deux secrétaires. Porte-parole autorisés du parti dans la sphère de leurs responsabilités respectives, c'est ensemble que les secrétaires représenteraient le PRL en toute autre occasion, à moins qu'une seule personne ne fût requise. C'est alors au secrétaire national que revenait la primauté. Enfin, pour garantir la collégialité

---

(90) Deux sondages d'opinion furent effectués au cours du mois de septembre 1989. Les échantillons exploités discernaient "électeurs PRL" et "ensemble des électeurs", alors que le "corps électoral" concerné, il faut le rappeler, n'incluaient que les seuls adhérents du PRL. Les questions posées aux "sondés" différaient quelque peu ("Pouvez-vous dire si vous verriez cette personnalité président du parti ?" pour l'ICSOP ; "Voteriez-vous pour l'un de ces candidats ?" pour la SOBEMAP). Ces réserves faites, les résultats autorisaient quelques constats intéressants. Dans les deux cas, Gol arrivait -largement - en tête des préférences des électeurs libéraux. Auprès de ceux-ci, Ducarme se défendait très honorablement, avec une deuxième (ICSOP) ou une troisième position (SOBEMAP), tandis que Duquesne et Barzin restaient sur le carreau. Le sondage ICSOP indiquait en outre que Ducarme réalisait un meilleur score à Bruxelles qu'en Wallonie (32%, contre 56% à Gol mais 4% à Duquesne). A noter néanmoins l'énorme écart dans les pourcentages recueillis par Louis Michel parmi les électeurs libéraux : 64,6% selon la SOBEMAP, 13,6% en Wallonie et 6% à Bruxelles d'après l'ICSOP, chiffre que l'intéressé qualifia de "loufoque". Cf. *Le Vif-L'Express*, 22 septembre 1989 ; *Libre Belgique*, 23 et 25 septembre 1989 ; *Dernière Heure*, 25/09/1989.

(91) Parmi ces personnalités se trouvaient certainement Louis Michel et Robert Henrion. La *Libre Belgique* (17 juin 1991) évoquera même une réunion informelle à laquelle auraient participé, outre les "Ducs", Michel, Jean Gol et Robert Henrion. Bien des indices donnent toutefois à penser que l'accord conclu entre Ducarme et Duquesne ait pris de court leurs amis politiques. Cf. notamment *Libre Belgique*, 27 septembre 1989 ; *Echo de la Bourse*, 27 septembre 1989 ; *Dernière Heure*, 27 septembre 1989 et 28 septembre 1989 ; *Libre Belgique*, 3 novembre 1989 ; *Instant*, 6 février 1992 ; *Soir*, 14 mars 1992.

De inhoud van Res Publica is gepubliceerd door Boom Uitgevers Amsterdam en mag beschikbaar voor eigenlijk gebruiken

de la nouvelle direction, un "comité exécutif" assisterait le duo et veillerait à faire respecter le "protocole d'accord" déterminant la répartition des compétences [92].

On peut difficilement ne pas donner raison aux "Ducs" lorsqu'ils affirmaient avoir "fait preuve d'imagination" [93]. Le problème majeur résidait dans le destin d'une présidence âprement disputée? Leur projet la supprimait. La perspective d'une direction plus "collégiale" était de nature à séduire, au sein du parti, ceux qui n'avaient plus de mots assez durs pour qualifier le style "autoritaire" et "centraliste" de Gol. Et même si l'on pouvait s'étonner que l'initiative vînt d'une formation qui avait toujours témoigné un enthousiasme très relatif au sujet de la réforme de l'État, le souci de calquer sur la réalité institutionnelle du pays, cette "répartition fonctionnelle" des rôles, respirait une hardiesse irréprochable. Les carences du schéma n'en étaient pas éclipsées pour autant. Spécialement, la suppression du poste de président, au profit d'une dyarchie alambiquée [94], démasquait ce qu'il y avait de banalement boiteux dans la transaction, en visant une fonction dont le caractère emblématique et la portée politique n'étaient plus à démontrer [95]. S'y ajoutaient les objections des Bruxellois, qui entrevirent immédiatement, dans la formule des "Ducs" wallons, une menace de sous-représentation [96].

Les grincements de dents suscités dès la présentation de l'accord promettaient aux "Ducs" un itinéraire périlleux, jusqu'au congrès statutaire qui devait entériner - aux deux tiers des voix - ces modifications structurelles [97]. Côté presse, l'accueil n'avait du reste pas été moins frais [98]. Dès lors s'imposait une révision de la copie, que les ex-rivaux exhibèrent le 29 septembre. "Sans rien changer au fond" de leur proposition [99], ils substituaient aux titres de secrétaire national et de secrétaire général, ceux de président (pour Duquesne) et de vice-

(92) *Libre Belgique*, 27 septembre 1989; *Soir*, 27 septembre 1989; *Dernière Heure*, 27 septembre 1989.

(93) *Dernière Heure*, 26 septembre 1989.

(94) Louis Michel fit remarquer à l'appui de son hostilité, qu'il "n'était pas pensable, dans la tradition politique belge, de se balader tout le temps à deux" (*Libre Belgique*, 3 novembre 1989).

(95) En Belgique, seuls Écolo et Agalev s'étaient organisés sans président. Chez les libéraux, la fonction avait été instaurée en 1913, et jamais elle n'avait été remise en cause (Cf. M. D'HOORE, "L'organisation du parti libéral de 1914 à 1961", dans H. HASQUIN et A. VERHUSLT, *Le libéralisme en Belgique*, Bruxelles, 1988, p. 88 et ss.).

(96) *Soir*, 27 septembre 1989 et 28 septembre 1989; *Libre Belgique*, 1 octobre 1989.

(97) Le 26 septembre, les deux hommes avaient demandé un vote indicatif aux parlementaires libéraux. Ceux-ci "adoptèrent" la formule par une courte majorité de 21 voix, contre 16 non et 1 abstention. Jean Gol, Robert Henrion, Hervé Hasquin, Philippe Monfils et André Damseaux, entre autres, figuraient parmi les partisans du nouveau système, même si certains de manière peu appuyée. Louis Michel, Serge Kubla et de nombreux Bruxellois en étaient adversaires. Cf. *Libre Belgique*, 28 septembre 1989 et 3 novembre 1989; *Soir*, 28 septembre 1989; *Dernière Heure*, 29 septembre 1989.

(98) "Deux ducs ne feront jamais un roi" (*Dernière Heure*, 28 septembre 1989); "Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il [le bulletin de santé du PRL] n'apparaît pas brillant" (*Soir*, 28 septembre 1989); "La formule va donner l'impression qu'on sacrifie les statuts du parti à des ambitions [...] combien temporaires" (*Libre Belgique*, 27 septembre 1989); "Le pire, en tout cas, serait le ridicule" (*Echo de la Bourse*, 27 septembre 1989). Ce dernier quotidien titra, le 1er octobre: "Y a-t-il un pilote à la tête du PRL?".

(99) Duquesne à la *Libre Belgique*, 1 octobre 1989.

président (pour Ducarme). Et en gage aux Bruxellois, l'assurance était donnée d'adjoindre au ticket un secrétaire général élu par le comité permanent et choisi obligatoirement parmi les libéraux de la capitale [100].

Dans ces conditions, plus rien ne s'opposait valablement au projet de direction bicéphale [101], qui franchit victorieusement toutes les étapes de la procédure menant à sa consécration.

Le 2 octobre, le bureau élargi du PRL en approuva les principes, auxquels souscrivirent également la quasi-totalité des présidents de fédérations d'arrondissement [102]. Au comité permanent du 28 octobre, la formule passa sans encombre, avec 103 voix pour, 11 contre et 2 abstentions [103]. Ce fut ensuite au tour du congrès statutaire réuni à La Louvière le 18 novembre, à homologuer massivement la nouvelle structure du parti [104]. Ainsi qu'on le constate, aucun obstacle ne semblait devoir gêner l'irrésistible ascension des deux hommes dont chacun s'accordait subitement à vanter la complémentarité. Le seul élément un tant soi peu coloré de la "campagne présidentielle" fut apporté par Jean Barzin, qui informa, le 15 novembre, qu'il avait lui aussi constitué un ticket avec la complicité de Jacqueline Herzet, présidente des femmes PRL et - comme le nota le *Soir* avec une cruelle sagacité - "très populaire dans son quartier rixensartois" [105]. Compte tenu des forces en présence et des moyens déployés de part et d'autre, l'issue du scrutin ne laissait cependant place à aucune incertitude [106].

Avancée de plusieurs semaines, l'élection se déroula finalement le samedi 16 décembre 1989 [107]. En vertu du règlement concocté par un comité *ad hoc*, les

---

(100) *Dernière Heure*, 1 octobre 1989 ; *Libre Belgique*, 1 octobre 1989.

(101) Jean Gol et Louis Michel firent connaître très rapidement leur adhésion. Cf. *Dernière Heure*, 1 octobre 1989.

(102) *Libre Belgique*, 6 octobre 1989.

(103) *Libre Belgique*, 30 octobre 1989. Comme le souligna le quotidien catholique, seul un tiers des membres de cet organe (environ 450 personnes) avait fait le déplacement.

(104) Par 676 oui (81%), 38 non et 116 abstentions (*Libre Belgique*, 20 novembre 1989).

(105) *Dernière Heure*, 16 novembre 1989 ; *Soir*, 18 novembre 1989. Dès le 28 septembre, le sénateur namurois avait annoncé qu'il tenterait de former un ticket, et ce avec un partenaire bruxellois. Hervé Hasquin et l'échevin ixellois Marie-Laure Stengers auraient été approchés dans ce sens, mais sans succès. Cf. *Libre Belgique*, 29 septembre 1989 ; *Dernière Heure*, 28 septembre 1989 et 16 novembre 1989. Jacqueline Herzet (née le 6 avril 1939), présidente nationale des femmes PRL, premier échevin à Rixensart (Brabant wallon), sénateur (1991-).

(106) Seules la fédération provinciale namuroise (*Libre Belgique*, 30 novembre 1989) et la Fédération des Femmes PRL (*Libre Belgique*, 25 novembre 1989) avaient apporté leur soutien au ticket Barzin-Herzet. Pour leur part, les "Ducs" jouissaient de l'appui de la plupart des ténors du parti et de celui des autres fédérations, entre autres celles de Bruxelles, de Liège et de Nivelles (dont étaient membres Louis Michel et Jacqueline Herzet). Relevons également que sur le plan du programme, les "zinzet" avouaient ne pas se démarquer des "Ducs" (*Libre Belgique*, 15 décembre 1989).

(107) Cf. supra, note 75. Ce changement de calendrier fut attribué à des raisons très diverses, parmi lesquelles la volonté de garantir la transition dans les meilleurs délais ou de ne pas entraver l'action du parti dans l'hypothèse d'une crise politique. Probablement, une réelle lassitude et la crainte de voir s'effondrer une combinaison somme toute fragile influencèrent-elles aussi les membres de la Commission de conciliation et d'arbitrage du PRL, chargée de déterminer la date de l'élection.

De artikel uit Res Publica is gepubliceerd onder Open Beschrijvende Licentie en mag vrij worden hergebruikt

44.590 membres du PRL étaient invités à se rendre à l'un des quarante-quatre bureaux de vote installés par les fédérations d'arrondissement, afin d'y accomplir leur devoir.

Prétendre que les résultats provoquèrent une immense surprise serait assurément excessif. Ainsi qu'un journaliste l'avait pronostiqué [108], le tandem ducal recueillait un score "gorbatchévien", avec 5888 voix sur les 7300 votes valables enregistrés (80,66%), le reliquat (1412 voix, soit 19,34%) consentant au ticket Barzin-Herzet une sortie sans déshonneur [109].

Le vendredi 19 janvier 1990, eut lieu la "passation" des pouvoirs et l'installation officielle du tandem au siège national du PRL. Ainsi s'ouvrait l'ère des "Ducs", au terme d'un parcours que seule avait obscurci l'ovation faite à Gol par le millier de congressistes rassemblés à Liège le 3 décembre 1989 [110].

9. "La différence libérale": les réalisations de la direction bicéphale

Pour mesurer fidèlement ce que furent les réalisations du "couple ducal", il importe de rappeler les grandes lignes du programme "présidentiel" défendu par les deux hommes au cours de leur "campagne".

En franchissant le seuil des locaux de la Tour Rogier, les deux "Ducs" emmenaient dans leurs valises une provision d'engagements ambitieux et séduisants, intéressant tous les aspects du fonctionnement, de l'activité, du discours et de la stratégie du parti.

Comme le soulignait déjà la première mouture de leur projet, il était question de moderniser le mode de fonctionnement du PRL par une direction plus collégiale et un redéploiement rationnel des tâches [111] qui libérerait du temps au bénéfice de l'animation du parti et d'une meilleure liaison avec les militants [112].

Cette "dynamisation" interne était appelée à se doubler d'un durcissement de l'opposition à la politique gouvernementale. Sur ce plan, Duquesne et Ducarme faisaient acte de constance en rejetant toute alliance préférentielle [113]. Néanmoins, un effort méritait d'être entrepris afin de mieux cibler le discours

(108) *Libre Belgique*, 9 décembre 1989.

(109) Il y avait 89 bulletins blancs ou nuls. Le taux de participation à cette première élection au "suffrage universel" s'élevait à 16,57%, ce qui fut considéré comme "extrêmement faible" (*Soir*, 18 décembre 1989). A ceci, plusieurs responsables libéraux répondirent que les jeux étant faits, beaucoup d'électeurs n'avaient sans doute pas jugé indispensable de faire le déplacement. De plus, dans certains arrondissements, il fallait faire jusqu'à 140 km pour déposer son bulletin (c'était notamment le cas pour Marche, l'arrondissement de Duquesne). Soulignons cependant que les "Ducs" avaient bénéficié d'une active campagne de mobilisation et qu'un autre ticket leur disputait les postes à pourvoir. Le taux de participation à l'élection de Jean Gol, candidat unique le 14 mars 1992, s'élèverait à 19,54%. Celui du "match" Verhofstadt-De Croo au Vlaamse Liberalen en Democraten (VLD) (19 juin 1993) à 43,8%.

(110) *Soir*, 4 décembre 1989. Le chiffre de 1000 participants est celui que donna ce quotidien. L'*Echo de la Bourse* fit état pour sa part de "plus de 500 mandataires, responsables et délégués" (5 décembre 1989).

(111) *Libre Belgique*, 3 novembre 1989.

(112) *Dernière Heure*, 28 septembre 1989 ; *Libre Belgique*, 26 octobre 1989.

(113) *Het Laatste Nieuws*, 27 janvier 1990.

oppositionnel et de l'inscrire dans les préoccupations véritables de la population [114].

Tout particulièrement, l'accent était mis sur le "nouveau visage" du libéralisme. Il fallait remettre à l'honneur les valeurs humanistes portées par une idéologie libérale par trop assimilée à des "courbes de croissance" [115]. De la même manière que la fondation du PLP, en 1961, avait balisé l'élargissement philosophique du libéralisme, la décennie 1990 verrait se concrétiser son ouverture sociale [116].

Aucun délai ferme d'exécution n'avait été explicitement indiqué par les "Ducs" lorsqu'ils avaient clamés à la cantonade ces objectifs taillés sur mesure dans l'étoffe des revendications mises à l'avant-plan, avec une régularité exemplaire, au cours des dix-huit mois précédents. Ils disposaient, sur le papier, des quatre années auxquelles les statuts nouveaux fixaient leur mandat. Mais c'était un fait généralement admis que l'heure du bilan sonnerait dès la prochaine consultation électorale, soit au plus tard en janvier 1992. Cela laissait donc vingt-quatre mois aux "Ducs" pour relancer le PRL, restaurer son crédit entâché et le conduire, si possible glorieusement, aux portes du pouvoir.

Un mot, d'abord, de la nouvelle ossature du PRL. La principale innovation s'inscrivait à l'article 10 des nouveaux statuts, qui stipulait que le "président **et le vice-président** [seraient] élus **en équipe**, au suffrage universel des membres" [117]. Dans l'esprit du "bicéphalisme", les deux responsables héritaient conjointement de la compétence présidentielle [118], leurs attributions précises étant réparties entre eux en vertu d'un protocole "fixé de commun accord", dont l'essentiel avait été rendu public dès le mois de septembre 1989. Le comité exécutif qui leur était adjoint ressemblait comme un frère (presque) jumeau, par sa composition et ses compétences [119], à l'ancien bureau exécutif, à une nuance - capitale - près. En effet, cet organe désignerait son président en son sein [120], ce qui rompait une lance en faveur de la collégialité et du redéploiement. Plus prosaïquement, il y avait également là un lot de consolation tout à fait convenable pour Jean Gol [121]. L'ancien Vice-Premier n'était pas le seul à bénéficier de la distribution générale que fleurait la "Constitution ducale", même s'il comptait parmi les mieux soignés, puisqu'il recevait en outre la présidence du tout neuf

(114) *Le Vif-L'Express*, 17 novembre 1989 ; *Soir*, 5 décembre 1989 et 19 décembre 1989.

(115) *Soir*, 19 décembre 1989 ; *Dernière Heure*, 19 décembre 1989.

(116) *Dernière Heure*, 31 octobre 1989, 19 décembre 1989 et 15 janvier 1990.

(117) *Statuts du PRL*, adoptés par le congrès de La Louvière, 18 novembre 1989, p. 12-13. Selon les statuts antérieurs, seul le président était élu par les membres. Il était assisté d'un premier vice-président et de trois vice-présidents, tous désignés par le comité permanent.

(118) Représenter les organes du PRL, s'exprimer en leur nom et les convoquer, à l'exception de la commission de conciliation et d'arbitrage.

(119) *Statuts*, 18 novembre 1989, p. 9-10.

(120) Le président du PRL était président de droit du bureau exécutif.

(121) Cf. *Dernière Heure*, 1 octobre 1989 ; *Soir*, 30 octobre 1989.

Dit artikel uit Res Publica is gepubliceerd door Boom bestuurskunde en is bestemd voor anonieme bezoeker

Intergroupe parlementaire [122]. Les libéraux bruxellois, entre autres garanties, arrachaient l'article 11, en vertu duquel le président de leur Régionale exerçait "tous les pouvoirs du président ou du vice-président absent(s)" ainsi que l'attribution à l'un des leurs du poste de secrétaire général [123]. Quant à lui, le "past-president" Louis Michel obtenait la présidence de la Fédération des mandataires provinciaux, communaux et de CPAS, créée à cette occasion pour assurer la coordination de l'activité de ces élus [124].

Ce ne furent pas là les seuls changements imprimés par les "Ducs" au Parti réformateur libéral.

Un authentique travail de modernisation fut aussi mené à bien en matière de gestion interne du parti. Ainsi par exemple, de l'informatisation des fichiers de membres du parti.

Dans un autre domaine - celui de la stratégie d'opposition -la nouvelle direction s'efforça tout autant de faire preuve d'esprit créatif. S'inspirant de l'expérience tentée avec un succès évident par le PVV, Antoine Duquesne fit approuver par le bureau de son parti la formation d'un "cabinet-fantôme", calqué en quelque sorte sur l'activité gouvernementale et réunissant plusieurs spécialistes - tous parlementaires - des dossiers politiques parmi les plus sensibles [125].

C'est principalement en ce qui concerne la plate-forme électorale PRL que la direction bicéphale concentra son énergie. Dans le cadre qu'avaient tracé le "Projet libéral 1989" et le congrès doctrinal des 2 et 3 décembre 1989, les "Ducs" mirent au point un ambitieux calendrier de propositions rassemblées sous l'appellation générique de "différence libérale", terme choisi qui soulignait l'alternative à la coalition "rouge-romaine" mais suggérait aussi les nuances de style et de ton dont les "Ducs" aspiraient à parsemer leur passage.

---

(122) Prévu à l'article 13. Cet organe était destiné à "coordonner l'action des groupes parlementaires libéraux" (Chambre, Sénat, Conseil de la Communauté française et Conseil régional wallon). Il se dota d'un bulletin bimestriel d'information (*Voix Libérales*) tiré à 4000 exemplaires. Cf. aussi *Libre Belgique*, 9 mai 1990.

(123) Le sénateur Hervé Hasquin fut élu à cette fonction, en avril 1990 (*Dernière Heure*, 23 avril 1990).

(124) *Soir*, 19 mars 1990. Ce qui fit dire à la *Libre Belgique* (18 juin 1989): "A Gol l'aristocratie, à Michel le tiers état". En fait, la Fédération était ressuscitée et non "créée", car une structure du même type avait été fondée vers 1930, et réactivée à différentes reprises, notamment à l'époque du PLP de Vanaudenhove.

(125) *Soir*, 20 mars 1990. Les "ministres-fantômes" reçurent le titre de "délégués généraux". Il s'agissait d'Armand de Decker (Défense), de F.-X. de Donnéa (Europe), de Jean Gol (Affaires étrangères), d'André Bertouille (Santé), d'Hervé Hasquin (Prévoyance sociale), de Paul Hatry (Finances et Budget), de Willem Draps (Immigration), de Jean Defraigne (Problèmes de société), de Robert Henrion (Justice), de Jacques Vandenhaute (Intérieur), de Denis D'Hondt (Emploi et Travail), de Pierre Hazette (Fonction publique) et de Louis Michel (Infrastructures). Le PVV avait formé son "schaduw-kabinet" dès 1988. Ce procédé, emprunté à la tradition britannique (*Shadow Cabinet*), avait déjà été mis à profit par Vanaudenhove en 1965. Cf. "Bilan d'une présidence au PLP : Omer Vanaudenhove (1961-1969)", dans *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, n° 430, 1969, p. 12-13.

En un peu moins de deux ans furent ainsi diffusés une trentaine de dossiers [126] touchant aux matières les plus diverses, telles la réforme des institutions [127], l'enseignement [128], l'immigration [129], la politique de défense [130], les problèmes sociaux [131], la culture, la fiscalité, les classes moyennes, la santé,...

S'ils étaient à coup sûr "différents" de la politique mise en oeuvre par le gouvernement Martens VIII, les principes et les projets contenus dans cette imposante somme [132] ne se démarquaient pas fondamentalement des propositions libérales de 1987. Plusieurs chapitres avaient certes été actualisés, en fonction de l'évolution des circonstances et des situations. Quelques nouveautés faisaient même leur apparition, dont l'une des plus visibles - et en tout cas, la plus célèbre - résidait dans l'abandon du terme de "fusion" des Exécutifs régional wallon et communautaire français, au profit de celui de "décloisonnement" [133]. Cependant, sauf à se livrer à des contemplations microscopiques, nombreux étaient les thèmes qui n'avaient subi qu'une réfection de façade. En dernière instance, ce qui ressortait essentiellement tenait au rééquilibrage des priorités - éducation, culture, santé, environnement - et aux inflexions sociales données avec insistance au discours libéral [134].

Grâce un semblable inventaire et compte non tenu des réelles faiblesses qu'accusait sa réalité [135], tout donnait à penser que les "Ducs" avaient rapidement "réussi" et c'est ce qu'eux-mêmes, lors du premier anniversaire de leur in-

---

(126) Sur la "différence libérale", voir e.a. la *synthèse* publiée en 1991, ainsi que le *Soir* (6 septembre 1990) et la *Libre Belgique* (20 juin 1991).

(127) *Dernière Heure*, 9 mars 1990. Le 27 septembre 1990, le PRL organisa des "Assises francophones" à Kraainem. Cf. *Soir*, 28 septembre 1990.

(128) Sur lequel se pencha un comité permanent, à Bruxelles, le 16 mai 1990.

(129) Cf. *Soir*, 14 décembre 1990 ; *Libre Belgique*, 14 décembre 1990.

(130) Cf. *Libéralisme* (revue trimestrielle de la famille libérale), 1990/3, p. 59-86.

(131) *Soir*, 14 juin 1991.

(132) Elle totalisait plus de 500 pages, récapitulées dans le programme diffusé par le PRL à l'occasion des élections législatives du 24 novembre 1991. Cf. *La force de la liberté. Un engagement. Quatre exigences. Cent propositions*, 8 pages [novembre 1991].

(133) Le décloisonnement correspondait en pratique à une "variante" de la fusion. Cf. *Echo de la Bourse*, 28 septembre 1990.

(134) Voir aussi A. DUQUESNE, "La différence libérale", dans *Libéralisme*, 1991/6, p. 15-19. Le même Antoine Duquesne a également exposé ses vues dans son livre *Vrije, burgers voor een nieuwe wereld*, Politieke Dialogen 2 (Groep Coudenberg), 1991-1992.

(135) Le "cabinet-fantôme" du PRL ne parvint jamais à rivaliser de notoriété avec son homologue flamand, et il fallut l'"affaire Henrion-Nols" pour que la presse en rappelât l'existence (*Soir*, 13 juin 1991); dans un autre registre - celui de la participation -, il devait être reproché aux "Ducs" de ne même pas avoir organisé de congrès au cours de leur mandat (*Soir*, 19 février 1992). Cependant, dans la seule année 1991, eurent lieu un comité permanent élargi aux membres du congrès (Gembloux, 23 février 1991) ainsi qu'un congrès pré-électoral suivi d'une "Fête de la Liberté" (Bruxelles, 19 octobre 1991). Il reste, naturellement, qu'avec ces manifestations, on était assez loin de l'effort vigoureux que les "Ducs" avaient annoncé lors de leur prise de fonction.

Dit artikel uit Res Publica is gepubliceerd onder Open Toegang voorwaarden van Vereniging voor Openbare Bestuurkunde

stallation [136], proclamèrent sur un ton assuré que déjà les événements commandaient de modérer.

10. L'autre "différence libérale": cris et chuchotements

L'un des exercices les plus hasardeux auquel est confronté l'observateur, consiste à tenter d'identifier plus ou moins scrupuleusement la période d'"état de grâce" de la direction bicéphale. Parce que d'une part, ce que la *Libre Belgique* désigna sous le vocable de "saga des Ducs" [137] fut jalonné d'un bout à l'autre de menues disputes et de frictions anecdotiques auxquelles le quotidien catholique s'empressa de faire écho avec une ostensible délectation. Parce que de leur côté, Antoine Duquesne et Daniel Ducarme ne cessèrent de protester du bon état de santé de leur formation et de l'ambiance cordiale régnant à son sommet [138].

État de grâce, il y eut bel et bien, mais il fut de courte durée et ne déborda pas les premiers feux de l'été 1990. C'était le temps où Louis Michel assurait que "le PRL revenait sérieusement" [139], le temps où Gol livrait son "appréciation positive" sur la "co-présidence" [140] et où les sondages d'opinion présageaient des lendemains qui chantent [141].

En juin 1990, Daniel Ducarme lui-même faisait chorus, en déclarant aux membres du comité permanent réunis à Durbuy : "Ce team est de plus en plus fort, de plus en plus uni et est indivisible. Qu'on le sache, qu'on le répète et qu'on ne l'oublie pas" [142]. A la même époque venait de se produire le premier acte d'une suite précipitée de mésaventures qui trahiraient toutes les limites de l'expérience. Limites de la collégialité au sein du PRL et du tandem dirigeant lui-même ; limites de l'autorité "ducale"; limites de la stratégie d'opposition ; limites de l'*aggiornamento* social du libéralisme francophone.

---

(136) *Dernière Heure*, 15 janvier 1991 et 16 janvier 1991. Pour preuve de leur succès, Duquesne et Ducarme affirmèrent, au moins à deux reprises, que le nombre d'adhérents au PRL "allait croissant" (*Dernière Heure*, 15 janvier 1991 et 19 août 1991). Rien ne permet d'étayer cette allégation. Lors de l'élection de Jean Gol, le PRL afficha 35.392 membres en ordre de cotisation, soit une chute de 20,6% par rapport à décembre 1989.

(137) Titre donné à une série d'articles publiés dans le cadre du "Voyage au pays des libéraux" (*Libre Belgique*, du 17 juin 1991 au 23 juin 1991).

(138) Ainsi Antoine Duquesne à la *Libre Belgique*, le 4 septembre 1991, soit deux mois et demi avant les élections législatives : "Un biréacteur nécessite un certain nombre de mises au point délicates. Mais une fois réglé, cela marche bien".

(139) *Libre Belgique*, 19 mars 1991.

(140) *Le Vif-L'Express*, 18 mars 1990.

(141) Les résultats des sondages d'opinion réalisés par Marketing Unit ("Baromètre politique" de la *Libre Belgique*) tout au long des années 1990 et 1991, indiquèrent une lente remontée du PRL. Wallonie : 19,7% (décembre 1989); 19,7% (mars 1990); 21,1% (juin 1990); 21,6% (septembre 1990); 21,8% (décembre 1990); 22,2% (mars 1991); 21,5% (juin 1991); 22,3% (novembre 1991). Bruxelles-Hal-Vilvorde : 17,8% (décembre 1989); 17,7% (mars 1990); 18,1% (juin 1990); 18,1% (septembre 1990); 17,9% (décembre 1990); 17,4% (mars 1991); 16,8% (juin 1991); 18,1% (novembre 1991). Remarquons que jamais ces chiffres ne dépassèrent les scores recueillis par le PRL aux élections de décembre 1987 (Wallonie : 22,2%; Bruxelles : 19,0%).

(142) *Discours prononcé par Daniel Ducarme lors du comité permanent qui s'est tenu à Durbuy le 23 juin 1990*, p. 16.

Tout d'abord, les limites de la collégialité, révélées par la remise en cause de l'accord interne promettant à Jean Gol la présidence de l'important comité exécutif. Vers le 20 juin 1990 -trois jours avant le comité permanent de Durbuy -, la rumeur circula qu'une sourde querelle mettait aux prises l'ex-ministre liégeois et le nouveau président du parti, à propos de la direction du nouvel organe statutaire. L'enjeu était de taille, puisque le comité exécutif et sa vingtaine de membres avaient pour fonction de "positionner" le PRL dans les circonstances politiques les plus aiguës [143]. Aussi brandissait-on le risque sérieux d'un contre-pouvoir "golien" articulé sur la présidence de l'"exécutif", celle de l'Intergroupe et le mandat d'administrateur-délégué du Centre Paul Hymans que Gol détenait depuis une dizaine d'années [144]. La réaction d'Antoine Duquesne fut instantanée : après avoir prévenu que si "Gol [était] un panzer, lui [Duquesne] pourrait être un Patton" [145], le président du PRL fit connaître sa volonté de briguer la tête du comité exécutif pour "éviter l'éparpillement du pouvoir" [146]. Début juillet, le conflit se clôturait sur un *happy end* [147], non sans avoir ouvertement attesté la précarité d'une construction moulée dans des ambitions contradictoires [148].

Tout bien considéré, le "duel" Gol-Duquesne n'était qu'un épisode strictement interne au PRL, qui pouvait être porté sur le compte de l'émulation entre fortes personnalités, exempt de conséquence sur la ligne du parti. Autrement sérieux, deux incidents déchirant, quelques mois plus tard, les leaders libéraux, dessinèrent tout à la fois les limites de la nouvelle stratégie du parti, celles de la cohésion du système bicéphale et celles du crédit politique des deux "Ducs".

Répondant aux déclarations du socialiste Robert Collignon, qui avait évoqué un "frémissement" wallon "du côté du parti libéral" [149], le vice-président Ducarme souligna, dans une interview donnée au *Soir* le 20 février 1991, les "points de convergence" [150] entre son parti et le PS ; rien ne s'opposait dès lors, aux yeux du député de Thuin, à la constitution d'une alliance socialiste-libérale à la Région wallonne, quelques fussent les majorités aux autres niveaux de pouvoir. De surcroît et dans la perspective d'un renforcement de l'"ancrage wallon" du PRL, destiné à conforter ce "partenaire fort" qui manquait au PS, Ducarme se référait aux statuts du PRL [151] pour annoncer la réactivation, en mars suivant,

---

(143) Cf. supra, note 59 (les compétences du comité exécutif étaient grosso modo identiques à celles du bureau exécutif).

(144) *Soir*, 21 juin 1990.

(145) *Soir*, 22 juin 1990.

(146) *Soir*, 3 juillet 1990.

(147) *Soir*, 5 juillet 1990. Dans ses réponses aux journalistes venus aux nouvelles, Gol chercha de toute évidence à minimiser l'incident. L'élection de Duquesne par les membres du comité exécutif se déroula à la fin du mois de septembre (*Libre Belgique*, 27 septembre 1990).

(148) La décision de Duquesne aurait été renforcée par le sondage de la *Libre Belgique* (25 juin 1990), selon lequel la cote de popularité de Daniel Ducarme grimpait de 5 points (13), celle de Gol restant stationnaire (11) devant celle de Duquesne (8). Cf. *Soir*, 5 juillet 1990.

(149) *Soir*, 8 février 1991. Ceci se passait au lendemain du congrès des socialistes wallons, à Ans.

(150) Notamment en matière institutionnelle.

(151) En l'espèce, à l'article 17 relatif aux "structures décentralisées pour la Région wallonne".

Dit artikel uit Res Publica is gepubliceerd door Boom bestuurskunde en is bestemd voor anonieme bezoeker

d'une "régionale libérale wallonne", qui déciderait, le cas échéant, d'une participation à l'Exécutif de la Région. Ces propos, abondamment commentés dans la presse [152] - qui parla de "parade amoureuse" - et que l'intéressé assurait livrer sous le "contrôle" d'Antoine Duquesne [153], déclenchèrent l'*ire* de Gol. Dans la *Libre Belgique*, le chef des parlementaires libéraux rappela son hostilité aux coalitions asymétriques; quant au projet d'une "régionale wallonne", il l'arrimait aux prescriptions statutaires qui n'en envisageaient la création que sous des conditions précises [154]. En d'autres mots, le comportement de Ducarme lui apparaissait non seulement inopportun mais encore "indécent", ce qu'il signifia en écrivant au "Duc" thudinois [155].

L'affaire aurait pu en rester là. Mais Antoine Duquesne en personne lui offrit un rebondissement inopiné, en invitant Gérard Deprez, par *Soir* interposé, à chercher de concert les voies d'un avenir pour la Communauté française [156]. Le ton usé par Duquesne était à ce point affable que le journal bruxellois put titrer "Dans mes bras, Gérard!" et illustrer l'interview d'une caricature représentant le président du PRL glissant à un Deprez féminisé: "Quand tu veux, où tu veux et comment tu veux" [157]. Dans les rangs libéraux, ce fut cette fois-ci au tour de Ducarme à donner la réplique, tout aussi virulente que celle qu'il s'était attiré voici peu, de Jean Gol: "Il ne faudrait pas que Duquesne soit victime d'oubli. Ou de prostatite mentale" [158].

Par plus d'un aspect, cet incident découvrait l'ambiguïté organique du dispositif ducal. Il était limpide, désormais, que l'aspiration à davantage de "collégialité" avait fait long feu. La structure mise en place en janvier 1990 contenait, dans l'hypothèse la plus pessimiste, trois propositions principales de conflit: Duquesne-Ducarme, Duquesne-Gol et Ducarme-Gol. Les bougies du premier anniversaire étaient à peine soufflées que déjà les trois propositions s'étaient vérifiées, s'étalant dans les journaux. Ce qui apparaissait en filigrane, c'était bien sûr

---

(152) Robert Collignon lui-même s'en déclara "réjoui" (*Soir*, 21 février 1991).

(153) Ce que ce dernier confirma, en "couvrant" son partenaire, dont il nuançait adroitement les dires et en rappelant que "c'est Gol, il y a quelques mois, qui se montrait tout feu tout flamme à l'égard des socialistes" (*Libre Belgique*, 21 février 1991 et *Soir*, 22 février 1991).

(154) L'article 17 stipulait qu'une "assemblée des fédérations wallonnes" serait organisée "si la Réforme de l'État engendre une Région wallonne au lieu de la création d'un Parlement de la Communauté française compétent pour l'ensemble des matières régionales wallonnes et des matières culturelles et personnalisables relatives à l'ensemble de la Communauté française, Bruxellois francophones compris, ainsi que le réclame le PRL dans sa charte constitutive". Gol ajoutait qu'une telle initiative requérait une décision du comité permanent dans la foulée du bureau. L'une et l'autre de ces dispositions pouvaient évidemment donner lieu à des interprétations très dissemblables.

(155) *Soir*, 23 février 1991.

(156) *Soir*, 2 avril 1991.

(157) Duquesne avait effectivement déclaré: "Ce sera où vous voulez, quand vous voulez et le plus tôt sera le mieux". Il lançait pour l'occasion le terme inédit de "fusion-décloisonnement", afin d'appuyer l'analogie des thèses sociales-chrétiennes et libérales. Cette invitation était motivée par les sondages indiquant que la majorité gouvernementale ne disposerait plus de majorité spéciale pour achever la réforme de l'État. C'était, pour le président du PRL, l'occasion de rompre une lance en faveur d'un retour de son parti aux affaires. Le président du PSC réagit dès le lendemain, en se demandant s'il ne "s'agissait pas d'un poisson d'avril" (*Dernière Heure*, 3 avril 1991).

(158) Ducarme au *Soir*, 3 avril 1991.

l'omniprésence de Gol. L'ancien candidat-président n'avait pas hésité à critiquer publiquement la prise de position d'un dirigeant officiel de son parti [159]. Et s'il ne donna pas suite à l'interview de Duquesne, la raison en était qu'il avait scellé avec Ducarme une réconciliation dont le président ferait les premiers frais [160]. Désormais, l'initiative lui appartenait bel et bien : le 27 avril, ne décrétait-il pas que le résultat des futures élections" serait un test pour le PRL et pour le système présidentiel" [161]? Ceci traduisait du même coup l'extrême fragilité du tandem ducal, tiraillé et soumis qu'il était aux influences extérieures. Ducarme avait parlé "sous le contrôle" de Duquesne, mais ce dernier n'avait pas renvoyé l'ascenseur. De ce fait même, l'incohérence de la ligne institutionnelle et stratégique du bicéphalisme - celle-ci toujours branchée officiellement sur le "décloisonnement" le "plus de partenaire privilégié" - éclatait au grand jour, car si la "parade amoureuse" du vice-président pouvait passer pour de la fine manoeuvre politique, l'"invitation" de Duquesne ne procédait d'aucune concertation préalable et transformait en cacophonie ce qui se voulait un calcul savant. Il est remarquable de constater que, dans ces deux cas d'"appels du pied", les effets - spectaculaires - n'étaient pas venus des sollicités eux-mêmes (le PS et le PSC) mais de l'intérieur du PRL. En définitive, la mémoire collective retiendrait tout simplement de cet avatar l'image d'un dédoublement de discours, qui reproduisait très exactement sur la scène publique la dualité "physique" de la direction libérale et se retournait contre elle. Luttes d'influence, incohérence, discorde, langage dual : la plupart de ces ingrédients explosifs se retrouvèrent, le mois d'après, dans l'"affaire Henrion-Nols".

A l'origine de cette nouvelle poussée de fièvre, se situe l'entrée fracassante de Roger Nols en campagne électorale. Retiré de la vie politique depuis 1989, l'ex-bourgmestre de Schaerbeek [162] avait communiqué dès le début avril son intention de solliciter un nouveau mandat parlementaire sur les listes du PRL, sur base d'un programme exclusivement consacré à la lutte contre l'immigration [163]. A première vue, cette nouvelle était peu surprenante. Nols, candidat "indépendant" du PRL, avait fait un "tabac" au scrutin européen de juin 1984 ainsi qu'aux législatives de 1985 et de 1987 [164], et méritait son brevet de "locomotive" élec-

(159) Au comité permanent qui se tint le samedi suivant (23 février 1991), Gol, imité par les autres "barons", n'applaudit pas un seul instant le discours de Ducarme. Cf. *Libre Belgique*, 23 février 1991 et *Soir*, 25 février 1991.

(160) *Soir*, 6 mars 1991 ; *Libre Belgique*, 15 mars 1991. L'"armistice" Gol-Ducarme aurait été conclu lors d'un voyage effectué par les deux hommes, début mars, à Stockholm. En juin 1991, Ducarme réitéra ses propositions, sans provoquer cette fois de réaction "golienne" (*Soir*, 24 juin 1991).

(161) *Libre Belgique*, 27 avril 1991. Le *Soir* du 6 juin 1991 prophétisa qu'en cas d'échec électoral du PRL, Gol "jouerait le rôle de Zorro".

(162) Roger Nols (né le 19 juillet 1922), bourgmestre de Schaerbeek jusqu'en 1989, député FDF (1971-1983), indépendant (1983-1985) et PRL (1985-1989) de l'arrondissement de Bruxelles, candidat sur la liste européenne du PRL (1984).

(163) *Dernière Heure*, 4 avril 1991.

(164) En décembre 1987, il avait recueilli 22.000 voix de préférence.

Dit artikel uit Res Publica is gepubliceerd door Boom bestuurskunde en is bestemd voor anonieme bezoeker

torale du PRL bruxellois [165]. Aussi l'annonce de son retour en piste constituait-elle l'assurance d'une bonne récolte. Le 10 juin 1991, le bureau politique de la Régionale PRL de Bruxelles ratifia à l'unanimité sa liste législative - sur laquelle Nols figurait en dernière position [166] -, renouant ainsi, dans la crainte du tassement qu'indiquaient les sondages d'opinion, avec une personnalité extérieure [167] dont les pratiques et le discours controversés avaient été condamnés, il n'y avait pas si longtemps, par ses propres responsables [168]...

S'il fallait une preuve tangible qu'en dépit des professions de foi "sociales" et humanistes" du PRL bicéphale, le libéralisme francophone n'avait pas pu - ou voulu -, se donner les moyens de se façonner une âme et un visage réellement différents, peut-être ce verdict y suffisait-il. Cependant, l'enchaînement des événements allait en fournir l'éclatante démonstration.

Le 12 juin, le Ministre d'État Robert Henrion démissionnait de la présidence de la commission de conciliation et d'arbitrage du parti, du comité exécutif et du "cabinet-fantôme" libéral [169]. Il entendait de la sorte protester contre un récent toutes-boîtes électoral de Roger Nols [170], dont les "propos racistes" l'empêchaient de jouer son rôle "en toute impartialité" [171]. Par son geste, la "conscience" du PRL escomptait que le président du PRL condamnât l'attitude de Nols [172]. La sentence ne vint jamais, et le 13 juin, les "Ducs" se contentèrent d'acter la démission d'Henrion, sans désavouer Roger Nols qui, "avec près de

(165) Candidat à la dernière place sur la liste européenne du PRL (1984), Nols y avait obtenu 92.969 votes de préférence, dont 69.888 dans le seul arrondissement électoral de Bruxelles. Voir toutefois, pour des interprétations contrastées de son apport personnel à la liste libérale, W. FRAEYS, "Les élections européennes de 1984. Analyse des résultats pour la Belgique", dans *Res Publica*, XXVI, 1984, 5, p. 595 et ss.; R. DOUTRELEPONT, "Méthodes et résultats inédits pour l'analyse des voix de préférence", dans *Res Publica*, XXVII, 1985, 1, p. 141-165.

(166) *Dernière Heure*, 13 juin 1991 ; *Soir*, 14 juin 1991. Le 19 juin, les délégués de la Régionale approuvèrent la composition de cette liste par 195 oui, 19 non et 48 abstentions (*Soir*, 20 juin 1991 ; *Dernière Heure*, 21 juin 1991).

(167) Roger Nols n'était pas membre du PRL.

(168) Cf. Armand De Decker (président de la Régionale PRL de Bruxelles) au sujet de l'affiche diffusée par Roger Nols durant la guerre du Golfe (*Dernière Heure*, 11 septembre 1990).

(169) *Soir*, 13 juin 1991.

(170) *Nols* (périodique d'information), n° 1, juin 1991.

(171) *Dernière Heure*, 14 juin 1991. La commission de conciliation et d'arbitrage était notamment habilitée à "arbitrer les conflits qui peuvent intervenir notamment à l'occasion de la constitution des listes électorales", à "intervenir dans les procédures d'élaboration des listes" et à "décider de l'attribution exceptionnelle de place sur les listes pour les élections législatives" (article 9 des statuts du PRL). Étant âgé de 69 ans, Roger Nols devait obtenir une dérogation pour figurer sur la liste. Les dirigeants du parti "découvrirent" quelques jours plus tard que ce type de dérogation relevait non pas des compétences de la commission de conciliation et d'arbitrage, mais bien de celles du bureau (article 20, relatif à la limite d'âge).

(172) *Soir*, 14 juin 1991.

100.000 voix, avait prouvé sa légitimité démocratique [173]. Au bout du compte, Robert Henrion apparaissait bien isolé [174]. Mais la place qu'il laissait vacante cristallisa une véritable bataille rangée entre les "anciens" et les "nouveaux" [175]. Après de nouvelles péripéties et au terme d'une séance particulièrement houleuse à la commission de conciliation et d'arbitrage, Robert Henrion fut restauré dans sa fonction présidentielle (24 juin) [176]. Le rideau tombait sur une mésaventure dont le "sage" lui-même avoua qu'elle avait "couvert le PRL de ridicule".

De l'avis général, l'incident marquait une phase nouvelle de la "guerre" de moins en moins froide qui couvait entre le directoire "ducal" et les leaders de fait que demeuraient Gol et Michel. Il est vrai que pour la première fois depuis l'intronisation des deux "Ducs", Louis Michel était sorti de sa réserve [177]. En outre, l'"affaire" témoignait d'une intensification du malaise interne, puisque pour la première fois également étaient en jeu des acteurs externes au "triangle" Gol-Duquesne-Ducarme. Mais là, en tout état de cause, n'était pas l'essentiel. Le tandem ducal s'était montré pour l'occasion, relativement soudé et spécialement, la suite qu'il avait réservé à la démission d'Henrion avait reçu l'absolution de nombreux "bonzes" du parti, dont les arguments rejoignaient ceux du tandem. Déterminer dès lors dans quelle mesure le "cas Nols" n'avait été qu'un prétexte au combat et quels en furent les bénéficiaires relève presque de l'anecdotique. Fondamentalement, l'événement était dans le sacrifice d'Henrion et ce sacrifice signifiait qu'une nouvelle limite était atteinte : celle de la crédi-

(173) *Soir*, 14 juin 1991. Duquesne insistait sur le fait que le tract mis en cause dénonçait "le caractère fondamentalement raciste et antisémite du Front national [français]; pour sa part, Armand de Decker constatait que "Robert Henrion [...] n'a pas habité comme moi dans un quartier à fort pourcentage d'immigrés ; sinon, il n'aurait peut-être pas réagi comme il l'a fait". Enfin, le sénateur Hasquin, tout en se démarquant de Nols (*Dernière Heure*, 14 juin 1991), estimait qu'il valait mieux, malgré tout, d'"encadrer" l'encombrant candidat.

(174) Des rumeurs laissèrent entendre que Nols n'était pas le seul motif de la "mauvaise humeur" d'Henrion, lui-même atteint par la limite d'âge et déçu par le peu d'empressement du parti à soutenir sa fille pour l'obtention d'une nomination dans la magistrature (*Dernière Heure*, 14 juin 1991 et *Soir*, 14 juin 1991).

(175) Les "Ducs" présentèrent la candidature de Michel Toussaint, ce que Gol qualifia de "retour de 25 ans en arrière". Aussitôt, Louis Michel se porta candidat "de la base" contre le Ministre d'État namurois (*Libre Belgique*, 14 juin 1991 et 15 juin 1991).

(176) Au cours de cette séance, Daniel Ducarme avisa les commissaires que Toussaint avait jeté le gant et pria Michel d'en faire de même au bénéfice d'une personnalité "plus éloignée de la vie politique active", en l'occurence le sénateur Pol Boël. L'ancien président refusant d'obtempérer, Ducarme se porta personnellement candidat. Sur proposition d'Hervé Hasquin, Henrion accepta finalement de reprendre son poste, moyennant un vote unanime et le transfert du "dossier Nols" au bureau du parti. Cette seconde exigence se révélait conforme aux prescriptions statutaires. Cf. *Soir*, 25 juin 1991 et *Libre Belgique*, 25 juin 1991.

(177) *Libre Belgique*, 15 juin 1991. Au *Soir* (26 juin 1991), Michel Toussaint affirma que Gol et Michel avaient voulu "profiter de l'occasion pour reprendre la direction du parti".

Dit artikel uit Res Publica is gepubliceerd onder Open Access voorwaarden van de Vereniging voor Openbare Bestuurkunde

bilité de l'"ouverture sociale" et de la confiance du PRL dans un programme qui se prétendait scellé de l'oeuvre des "grands ancêtres" [178].

11. Les élections législatives du 24 novembre 1991

De la confiance, les "Ducs" semblaient pourtant en avoir à revendre quand ils présentèrent à la presse les grands axes de leur campagne, inscrite dans la perspective d'élections anticipées [179]. Les derniers sondages d'opinion paraissaient suffisamment souriants [180] pour permettre aux deux hommes de conjecturer, un peu exagérement, un score "historique" à leur parti et, quelques semaines plus tard, la chute dans des circonstances rocambolesques du gouvernement Martens VIII [181] apportait au tandem la preuve tangible de sa clairvoyance politique.

Tout indiquait donc que la campagne serait payante, et les 5000 personnes qui se pressaient, le 19 octobre, à la "Fête de la Liberté", constituaient un gage de succès à peine gâché par la performance oratoire de Jean Gol [182].

Une première surprise fut créée par la série d'actions en justice qui devait entâché la campagne bruxelloise du PRL. Tout d'abord, la plainte introduite contre l'affiche de Nols par deux conseillers communaux schaerbeekois, arguant de ce que "le seul délinquant de Schaerbeek était Roger Nols" [183]. Mais c'était là peu de choses en comparaison de l'indignation - suivie de nouvelles plaintes - que provoqua au même moment la diffusion du tract de deux autres candidats

(178) A l'automne 1990, Antoine Duquesne déclarait à la *Libre Belgique* (6 septembre 1990) que "cela [le racisme et la xénophobie] ne se pose pas chez nous, puisque l'homme est au coeur de nos préoccupations". En juillet 1991, Roger Nols se livra à une nouvelle "facétie" (selon ses propres termes): une affiche représentant des Arabes dans une quelconque oasis, surmontée du slogan "En charter ou en C130, avec Nols, il y seraient déjà". Malgré cette affiche (amendée peu après) et l'hostilité de plusieurs dirigeants libéraux (dont Henrion et Hasquin), l'ex-bourgmestre de Schaerbeek obtint la même semaine sa dérogation du bureau du PRL... (Cf. *Dernière Heure*, 15 juillet 1991 ; *Soir*, 17 juillet 1991).

(179) *Dernière Heure*, 19 septembre 1991 ; *Soir*, 4 septembre 1991.

(180) Le "baromètre politique" de la *Libre Belgique* (30 septembre 1991) indiqua que le PRL avait grosso modo retrouvé son niveau de décembre 1987.

(181) Cf. E. ARCQ, P. BLAISE et E. LENTZEN, "Enjeux et compromis de la législature 1988-1991", dans *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, 1991, n° 1332-1933, p. 69-74.

(182) "Antoine Duquesne et Daniel Ducarme ont eu l'air surpris quand Jean Gol est monté à la tribune (...). Mais, au fur et à mesure que le Liègeois parlait, la surprise (...) s'est muée en atterrement (...). Et quand Gol est descendu de la tribune, vivement applaudi par la salle, Duquesne et Ducarme étaient livides" (*Libre Belgique*, 21 octobre 1991). Cf. aussi *Soir*, 21 octobre 1991.

(183) *Dernière Heure*, 25 octobre 1991. Il s'agissait de Georges Verzin et Alain Maes, tous deux élus sur la liste Initiative pour le Développement de Schaerbeek (IDS). Verzin était membres actif de "Perspectives libérales".

libéraux, parlementaires sortants, et qui s'ornait de caricatures d'un goût discutable [184].

Plusieurs responsables libéraux - mais non le président du parti - avaient réagi sévèrement à ces "dérapages" [185]. Cependant, il est vraisemblable que l'intempérance des candidats mis en cause eût été portée sur le compte d'une simple défaillance de goût, si le parti avait engrangé quelque avancée électorale.

Les résultats du scrutin déjouèrent tous les pronostics. Comme le dramatisa la "Une" des quotidiens au lendemain du scrutin, les électeurs avaient exprimé massivement leur rejet" et "giflé" l'ensemble des formations traditionnelles [186].

En ce qui concerne le PRL, la sentence fut évidemment ressentie avec d'autant plus de déception que le parti ne recueillait aucun fruit de ses quarante-deux mois d'opposition, mais qu'encore il enregistrait, par rapport à décembre 1987, un nouveau recul. La perte en voix se montait à plus de 76.000, ce qui mutilait de trois unités la représentation libérale francophone à la Chambre. En pourcentage, les chiffres ramenaient l'audience libérale à 16% dans l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde (- 3%), et 19,8% en Wallonie (- 2,4%). Une analyse plus affinée indiquait en outre que la baisse était généralisée - à l'exception des arrondissements de Charleroi et de Soignies, dans lesquels une poussée anémique avait été observée. Dans neuf arrondissements (sur quatorze), le parti repassait sous la barre mythique de 1981. Les lots de consolation, si réconfortants dans de pareilles circonstances, étaient eux-mêmes dérisoires. Tout d'abord, presque tous les partis gouvernementaux subissaient une défaite ; cependant, l'"ennemi intime" PSC parvenait à se maintenir à peu près à son niveau de 1987. Ensuite, le PRL reprenait la place de première formation bruxelloise que lui avait ravie le PS aux élections régionales de juin 1989. Mais cette "victoire" n'était que le corollaire de la lourde chute socialiste dans la capitale. D'ailleurs, le recul libéral était plus prononcé à Bruxelles qu'en Wallonie, ce qui confirmait peut-être l'effet

(184) *Des pages-choc à lire avant le 24 novembre 1991*. Les auteurs de ce tract étaient Jacques Vandenhaute, sénateur-bourgmestre de Woluwe-St-Pierre, et Willem Draps, député et premier échevin de la même commune. Le tract n'était pas consacré qu'à la seule immigration, mais traitait aussi des questions communautaires, des finances publiques et de la qualité de la vie (sic). Les signatures d'Antoine Duquesne et d'Albert Demuyter, ancien président de la Régionale PRL, y figuraient. Le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie (MRAX) ainsi que la Ligue des Droits de l'Homme - cette dernière appuyée par un parlementaire européen -, décidèrent de porter l'affaire devant les tribunaux. Cf. *Soir*, 16-17 novembre 1991 ; *Cité*, 21 novembre 1991. Ajoutons que le MRAX déposa également plainte contre un tract de Roger Nols (*Dernière Heure*, 15 novembre 1991).

(185) Dont Gol lui-même, notamment dans une interview donnée à *De Morgen*, le 18 novembre 1991. Le 1er décembre 1991, à l'émission "Faire le point" (RTBF), Gol déplora les "bavures" dont certains candidats de son parti s'étaient rendus responsables. A la *Dernière Heure* (14 mars 1992) qui lui demandait comment il y aurait réagi s'il avait été président au moment de la campagne, il répondit qu'il aurait "dit clairement qu'il n'approuvait pas les caricatures utilisées à l'occasion de l'élection" et qu'"elles n'étaient pas dignes de candidats figurant sur les listes d'un parti humaniste".

(186) Cf. e.a. X. MABILLE, E. LENTZEN et P. BLAISE, "Les élections du 24 novembre 1991", dans *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, 1991, n° 1335-1336 ; W. FRAEYS, "Les élections législatives du 24 novembre 1991", dans *Res Publica*, XXXIV, 1992, 2, p. 131 et ss.

Dit artikel uit Res Publica is gepubliceerd door Boom Juridische uitgevers in A-Series van Boom Juridische Uitgevers

néfaste des "bavures" de Nols, Draps et Vandenhaute [187]. Enfin, le PRL regagnait la moitié, environ, du terrain perdu aux élections européennes de juin 1989. Ce n'était hélas pas suffisant pour faire oublier qu'il portait seul le poids du recul global de la "famille libérale" [188]. Collectif, le repli était également personnel pour plusieurs éminences libérales. A Liège, Gol perdait un tiers de ses voix de préférence, quoique sa liste ne comportât aucun autre "poids lourd" [189]. Les performances "ducales" ne s'avéraient guère plus avantageuses. En apparence, Ducarme pouvait se féliciter puisque la liste qu'il emmenait cette fois-ci à Charleroi grappillait (pour la Chambre) 1,26% de mieux par rapport à 1987; mais les esprits sceptiques lui rétorqueraient qu'il n'y avait rien là de miraculeux, étant donné le transfert au Sénat de la vedette sociale-chrétienne Philippe Maystadt et le très faible niveau électoral du libéralisme carolorégien [190]. Quant au PRL d'Arlon-Marche-Bastogne, la présence de Duquesne ne lui épargnait pas une chute de 4,5% [191].

12. Épilogue

On peut affirmer sans grande audace que la consultation du 24 novembre 1991 porta le coup de grâce au système bicéphale, déjà fragilisé par une crise d'autorité et par les manifestations d'un déficit idéologique dont le chapelet des procès bruxellois constituait l'indice le plus évident.

Officiellement, le mandat des "'Ducs" devait s'achever vers le mois de décembre 1993. Mais tout le monde s'attendait à ce que "quelque chose" se produisît bien avant, la seule inconnue résidant dans l'identité des "conjurés" et le choix de la date à laquelle serait sonné l'hallali [192].

Les dernières semaines de la présidence des "Ducs" offrirent le spectacle d'une lente dérive, scandée d'initiatives centrifuges [193], d'altercations spectacu-

(187) Effet néfaste qu'auraient pointé plusieurs personnalités du parti (*Soir*, 26 novembre 1991). D'après la *Libre Belgique* (26 novembre 1991), le bureau du PRL (25 novembre 1991) "a tonné, dans une belle unanimité, contre les Nols, Draps et Vandenhaute, coupables d'avoir fait fuir les humanistes laïcs à Bruxelles". Remarquons également que Roger Nols perdait, par rapport à 1987, 10.000 voix de préférence (- 45%).

(188) Le PVV gagnait pour sa part environ 20.000 voix.

(189) *Libre Belgique*, 25 novembre 1991 et 26 novembre 1991. Il est exact qu'il ne bénéficiait plus du prestige de Vice-Premier sortant. Par ailleurs, son score personnel (14.690) demeurait le meilleur résultat non socialiste de l'arrondissement de Liège.

(190) 13,64% en 1987. La "poussée" de 1991 portait ce score à 14,9%, ce qui demeurait, avec Mons, le niveau le plus bas du PRL en Wallonie. Toutefois, cette poussée permettait au PRL de reprendre un deuxième siège à Charleroi, au profit d'Étienne Knoops.

(191) Ce qui représentait le recul le plus prononcé, avec ceux enregistrés à Nivelles (- 4,86%) et à Namur (- 4,55%).

(192) Dès le 3 décembre 1991, l'ex-ministre Étienne Knoops appela à la suppression du bicéphalisme. Il se prononçait en faveur de la candidature de F.X. de Donnéa. Ses déclarations furent traitées de "pet de sardine" par Antoine Duquesne. Gol (qui était déjà en pleine opération de reconquête) jugea l'initiative "contre-indiquée". Cf. *Libre Belgique*, 4 décembre 1991 et 5 décembre 1991; *Echo de la Bourse*, 6 décembre 1991.

(193) L'ex-sénateur Charles Petitjean annonça le 20 janvier la création du "groupe Liberté", appelé à ancrer le PRL au centre-gauche. Cf. *Libre Belgique*, 21 janvier 1992; *Soir*, 21 janvier 1992.

laires [194], d'incidents insolites [195] et de déclarations contradictoires qui trahissaient une nouvelle fois le manque de cohésion du parti, au moment des négociations portant sur la formation du gouvernement [196].

Il a souvent été affirmé qu'une entrée du PRL au gouvernement aurait sauvé la mise à la dyarchie, à quoi on pourrait objecter que peut-être, le PRL ducal contribua-t-il lui-même à se couper de cet ultime atout en laissant exploser ses tensions internes et l'évidente incohérence de sa ligne politique. Et peut-être est-ce là aussi, la raison de l'emballement des événements qui menèrent au retour de Gol.

Rétrospectivement, il apparaît qu'à l'époque, la seule démarche véritablement organisée et cohérente, au sein du parti, fut l'opération, menée en grand secret par quelques "barons", qui conduisit à la suppression du bicéphalisme.

Dès le lendemain des élections du 24 novembre, Jean Gol, appuyé par plusieurs personnalités en vue de son parti [197], avait préparé minutieusement les lignes de force du rétablissement du "monocéphalisme", justifié dans un "Appel aux libéraux" qui traçait les grands axes du futur programme présidentiel [198]. De toute évidence, l'ancien Vice-Premier pouvait compter sur les vigoureux encouragements de tous ceux, au sein du PRL, pour qui il fallait en finir au plus tôt [199].

Il ne manquait aux "putschistes" que l'agrément d'un des "Ducs" pour entamer les grandes manoeuvres et conférer à la "reprise" toutes les apparences de la légitimité. Ce "Duc", ce fut Daniel Ducarme, qu'un souci de ne pas compromettre son avenir politique dans la déroute du système bicéphale avait déter-

---

(194) Cf. e.a. les échos donnés dans le *Soir* (24 janvier 1992) à une lettre de Draps et Vandenhaute, s'estimant mis en cause par les propos tenus par Hervé Hasquin (le 20 janvier, lors d'une émission de la RTBF) et accusant celui-ci de vouloir "discréditer systématiquement ses collègues dans un seul souci d'intérêt exacerbé et facile" (sic).

(195) Au comité exécutif du 20 janvier 1992, Duquesne reprocha à Ducarme sa prodigalité en timbres et en photocopies (*Soir*, 29 janvier 1992).

(196) Le 16 janvier 1992, dans une interview au *Peuple*, Daniel Ducarme n'avait pas manifesté d'opposition à l'hypothèse du confédéralisme. Invité de RTL, le 26 janvier, Antoine Duquesne déclara pour sa part que son parti était prêt "à prendre ses responsabilités" [au gouvernement], le cas échéant sans le PVV (*Libre Belgique*, 29 janvier 1992). Ces prises de position valurent aux deux hommes d'âpres critiques dans les rangs de leur propre parti. Le 27 janvier, un communiqué de presse réaffirma la solidarité entre PRL et PVV. Cf. X. MABILLE et J. BRASSINNE, "La formation du gouvernement et des Exécutifs", dans *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, 1992, n° 1356, p. 18.

(197) Il s'agissait de Louis Michel, des anciens ministres de Donnéa, Decléty, Monfils et du président de la Régionale bruxelloise, Armand de Decker.

(198) *Libre Belgique*, 1 février 1992 ; *Soir*, 1 février 1992 ; *Instant*, 6 février 1992. Ce programme définissait les sept priorités suivantes : promouvoir les libertés et les droits de l'homme ; renforcer la démocratie politique ; gérer sérieusement les dossiers économiques et financiers ; fixer des priorités concrètes en matière sociale ; rencontrer les véritables préoccupations pour l'environnement et la qualité de la vie ; affronter le défi de l'immigration ; simplifier les institutions et renforcer la solidarité Bruxelles-Wallonie.

(199) *Libre Belgique*, 29 janvier 1992.

Dit artikel uit Res Publica is gepubliceerd door Boom bestuurskunde en is bestemd voor anonieme bezoeker.

miné à franchir le pas [200]. Le 29 janvier 1992, au cours d'une conférence de presse, le vice-président libéral annonça qu'il allait proposer au bureau du parti une modification statutaire mettant un terme à la structure duale [201]. L'"électrochoc", ainsi que le désignait son auteur, accéléra le processus. Réuni le lendemain, le comité exécutif du PRL approuvait le lancement, dès le bureau suivant [202], de la procédure de révision des statuts et décidait que dorénavant, le président du parti serait accompagné par Jean Gol lors des rencontres avec le formateur Melchior Wathelet [203].

Le vendredi 31 janvier 1992, dans un salon du Sénat, Jean Gol entouré de nombreuses figures de proue du PRL, fit connaître officiellement son intention de solliciter la confiance des membres du parti pour "faire gagner le projet libéral" [204]. Puis se reproduisirent les étapes qui, deux années auparavant, avaient conduit au triomphe des "Ducs". La révision statutaire fut ratifiée d'abord par le comité permanent (13 février 1992), ensuite, à la quasi-unanimité, par un congrès extraordinaire (19 février) [205]. L'élection, organisée le 14 mars, fut une formalité. Seul candidat, Gol réunit sur son nom 6412 des 6841 votes valables (93,7%) [206]. Et le livre se refermait sur une aventure dont Antoine Duquesne en personne reconnaissait maintenant qu'elle avait été "exécrable" [207].

13. Quel bilan, quelles suites ?

S'il fallait ne livrer, de l'épopée "ducale" prise globalement, qu'un seul trait - le plus frappant à l'observation - ce serait incontestablement son extraordinaire degré d'extériorisation. Une extériorisation marquée d'abord dans le ton, dans le décor, dans une certaine manière d'exprimer les choses, et qui contribua à envelopper l'expérience, sa genèse et son dénouement, d'une atmosphère fébrile, tourmentée, tendant parfois au psychodrame. Ainsi de l'"austère devoir" un peu grandiloquent, en la circonstance, d'Alain Zenner ; ainsi peut-être des images et des petites phrases assassines - le "panzer" et "Patton", la "prostatite

(200) Il semble que Daniel Ducarme ait initialement projeté de saborder à son avantage la formule bicéphale. Il se serait ensuite laissé convaincre de l'inopportunité de sa démarche, notamment à l'occasion d'une rencontre au domicile de Gol (25 janvier). Cf. Libre Belgique, *30 janvier 1992* ; Echo de la Bourse, *30 janvier 1992* ; *Instant*, 6 février 1992 et *Soir*, 14 mars 1992.

(201) Totalement ignorant de ce qui se tramait, Antoine Duquesne se déclara "scandalisé par le comportement de ceux qui perdent de vue les intérêts du libéralisme" (*Dernière Heure*, 30 janvier 1992).

(202) C'est-à-dire le 3 février 1992.

(203) *Soir*, 31 janvier 1992.

(204) *Soir*, 1 février 1992 ; *Dernière Heure*, 1 février 1992.

(205) *Soir*, 14 février 1992 et 20 février 1992. Les principales "innovations" apportées par les nouveaux statuts concernaient, outre le rétablissement du "monocéphalisme", la présidence du comité exécutif, confiée d'office au président du PRL, la confirmation des garanties données aux Bruxellois et le mode de prise de décision au sein de la commission de conciliation et d'arbitrage. Cf. *PRL. Statuts modifiés et approuvés par le bureau le 10 février 1992, par le comité permanent le 13 février 1992, proposés au congrès le 19 février 1992*.

(206) *Soir*, 16 mars 1992 ; *Libre Belgique*, 16 mars 1992. Rappelons que le PRL ne comptait plus alors "que" 35.392 membres. Cf. supra, note 136.

(207) *Soir*, 20 février 1992.

mentale" comme le "pet de sardine" ou l'"encéphalite" - qui avaient émaillé le parcours sinueux du bicéphalisme ; ainsi de la dramatisation soulignée par l'invocation à l'"électrochoc" de Daniel Ducarme et des accents gaulliens qui accompagnèrent le retour de Jean Gol ; ainsi - pourquoi pas ? - du regard triste d'un Antoine Duquesne visiblement blessé, confessant aux journalistes avoir "souffert du bicéphalisme" et se répandant en propos pleins d'amertume sur la vanité des ambitions humaines [208]....

On a pu, parfois, reprocher à un journal tel la *Libre Belgique* le "voyeurisme" et le souci des détails précis et désagréables avec lequel il porta l'affaire sur le devant de la scène. Est-ce manquer à l'objectivité que de constater que ce voyeurisme (somme toute de bonne guerre), répondit parfois à un penchant quasi-exhibitionniste dont se régalèrent les journaux?

Lors de jours plus insouciants, le même Antoine Duquesne avait déclaré, parlant au nom des "Ducs", qu'il ne fallait pas "les torturer pour qu'ils parlent" [209], et ceci résumait la fluidité verbale qui caractérisa, entre autres éléments, l'ère des "Ducs".

Plus fondamental parce qu'inscrit dans la nature profonde du processus qui sépare la fin de la période "Louis Michel" du grand retour de Jean Gol, est l'autre versant de cette extériorisation. Il est frappant de constater, en effet, à quels points les événements se déroulèrent en marge, sinon à l'extérieur des structures formelles du PRL. La conférence de presse d'Alain Zenner, l'annonce dans le *Soir*, de la candidature de Daniel Ducarme, l'élaboration de la transaction bicéphale, les offres de bons offices au PS puis au PSC et les polémiques en découlant par quotidiens interposés, la démission spectaculaire de Robert Henrion, la mise à mort, enfin, du bicéphalisme, projetée en coulisses par plusieurs "barons": la plupart de ces grandes étapes furent portées sous les projecteurs de l'actualité sans que souvent les instances du parti en aient été saisies ou avant qu'elles aient eu l'occasion d'en débattre. Le fait qu'Antoine Duquesne, "premier magistrat" du PRL, ait été le dernier à être mis au courant de l'opération qui visait à le déboulonner, rend superflu tout commentaire [210].

Ceci appelle évidemment à s'interroger sur la fragilité dont un grand parti comme le PRL témoigna au cours de ces trois années. Fragilité parce que l'expérience bicéphale naquit avec une défaite électorale - et c'est un autre échec électoral qui provoqua son effondrement. Fragilité aussi, si - abstraction faite de toute appréciation personnelle - on considère l'évolution foudroyante de l'image d'un homme au sein de son parti. Tour à tour, Gol fut leader, tyran, bouc émissaire, conspirateur, recours et sauveur, et cette succession de profils ne peut déguiser le rapport d'extraordinaire dépendance du parti à cet homme qui apparaît, au bout du compte, comme son incarnation la plus accomplie [211]. Surtout, la fragilité structurelle du PRL se révèle dans l'absence - apparente au moins -, d'alternative à un mode de direction dont l'échec paraîtrait tardivement comme inscrit dans les gènes. En laissant de côté la perspective du système bicéphale,

(208) *Libre Belgique*, 19 février 1992.

(209) *Libre Belgique*, 24 janvier 1991.

(210) Duquesne fut informé par Gol, juste avant l'ouverture de la séance du comité exécutif, le 30 janvier 1992. Cf. *Soir*, 31 janvier 1992.

(211) A la *Dernière Heure*, le 30 juin 1989, Daniel Ducarme lui-même faisait remarquer que "les gens qui parlent de l'autoritarisme de Gol étaient les premiers à l'applaudir d'être si fort au moment où tout souriait au PRL".

Dit artikel uit Res Publica is gepubliceerd door Boom bestuurskunde en is bestemd voor anonieme bezoeker

trois hypothèses semblaient plausibles, et toutes trois furent abandonnées. L'hypothèse Gol, tout d'abord. Il n'est pas évident que sa candidature n'aurait pu, malgré tout, franchir victorieusement le cap de l'élection au suffrage universel. Il se ravisa et il avait d'excellentes raisons pour cela. Avec un score mitigé ou simplement "honorable", il encourait le risque d'abîmer son crédit et de flétrir sa légitimité. Sans doute la vague de critiques avait-elle aussi rafraîchi la confiance qu'il avait pu placer dans son prestige personnel. En déclarant qu'il n'était pas nécessaire qu'il fût "président pour avoir son mot à dire dans ce parti", il résumait, de son point de vue personnel, tout l'enjeu du combat. D'excellentes raisons à ne pas tenter l'aventure, Louis Michel n'en manquait pas davantage, puisqu'un repiquage de deux ans n'aurait probablement été qu'un couvercle dérisoire posé sur une marmite en ébullition. Restait l'éventualité d'un match Ducarme-Duquesne : de l'avis général, une telle perspective aurait entraîné des lésions par trop difficiles à cicatriser. Ce fut alors l'expédient du bicéphalisme...

La question, parfois, a été posée de savoir si le bicéphalisme portait en lui les germes de sa propre destruction. Compte tenu des causes et des conditions de naissance du modèle "ducal", la réponse, assurément, ne peut être que positive. Fruit d'un compromis entortillé, bâti sur des visées et sur des appétits contradictoires, sans que la "base" tant invoquée fût directement impliquée, le système bicéphale ne pouvait être que le reflet fidèle de l'asthénie structurelle et idéologique qui lézardait le libéralisme francophone. Les statuts "ducaux", avec leur "répartition fonctionnelle des tâches", leur "redéploiement" et leur "collégialité", en constituent la parfaite illustration. Mais à l'époque - et le fait est révélateur - il ne se trouva que le vieux colonel Militis pour s'élever publiquement, dans un élan plein de martial bon sens, contre l'absurdité de pareille innovation [212]. Deux ans plus tard, lorsque s'acheva sa présidence, Antoine Duquesne devait prétendre à plusieurs reprises que la déconvenue n'était "pas une affaire de statuts, mais une question d'attitudes" [213]. Il convient sans doute de faire la part, dans ces propos, d'une préoccupation bien compréhensible d'autojustification. Mais la réalité commande de donner raison à ce militant PRL qui, à la *Libre Belgique*, expliquait gaillardement : "Les libéraux n'ont jamais su faire comme tout le monde. Dans une formation normale, chacun admet que l'action est subordonnée aux statuts. Chez, nous, c'est exactement le contraire" [214].

"Et le débat d'idées [215]?" Propulsé en mai 1988, avec la création de "Perspectives libérales", le thème du débat d'idées - comme celui de l'"ouverture sociale" - devint la rengaine de l'été 1989 puis le leitmotiv du discours libéral. On ne saurait affirmer cependant, si cet exercice incantatoire signifia vraiment autre chose qu'un souci de s'approprier quelques miettes d'une générosité affectée que le "retour du coeur" avait remise au goût du jour... et une manière de procurer une certaine dignité à ce qui paraissait n'être, en fin de compte, qu'une simple et bien ordinaire "lutte des places" [216]. Il est indiscutable en

(212) Cf. J. MILITIS, "Une mission, un seul chef", dans *Libre Belgique*, 11 décembre 1989.

(213) *Dernière Heure*, 4 février 1992 ; *Libre Belgique*, 19 février 1992.

(214) Cf. *Libre Belgique*, 20 février 1992.

(215) Titre porté par un "point de vue" du sénateur Arnaud Decléty dans la *Libre Belgique*, 1 octobre 1989.

(216) L'expression est de Daniel Ducarme lui-même (*Soir*, 30 janvier 1992).

tout cas que l'oeuvre réalisée se situa très en-deçà des ambitions du *brain storming* doctrinal qui avait été solennellement proclamé. Le congrès de décembre 1989, comme nous l'avons vu, procédait davantage d'une manoeuvre d'apaisement que d'une réelle détermination à repenser la doctrine libérale. Quelques suggestions intéressantes furent formulées dans le cadre de la "différence libérale". Mais, par une fâcheuse coïncidence chronologique, le tumulte de l'affaire "Henrion-Nols" torpilla leur impact médiatique [217]. Ceci révéla du même coup - comme le confirma peu après l'affaire "Draps-Vandenhaute", le scepticisme du PRL ducal à l'égard de ses propres références et de son programme, puisque deux années d'interrogations répétées aux mânes de Janson et d'Hymans n'avaient pas éloigné l'usage de procédés électoraux sans doute rentables, mais qu'on ne saurait qualifier autrement que de démagogiques [218]. De toute évidence, l'*Écho de la Bourse* ne se trompait pas lorsque, dès octobre 1989 [219], il faisait remarquer que "le fond du problème, c'est qu'il n'y a pas de débats d'idées au sein du PRL, pas de tendances qui s'affrontent..., seulement un malaise, un manque de confiance qui brime tout élan vers un renouveau".

En fait de débat d'idées et d'ouverture sociale, il y eut d'abord un certain embarras du PRL - contrairement d'ailleurs, à un PVV peut-être plus "dogmatique" mais apparemment plus cohérent - à assumer totalement son bilan gouvernemental de la période 1981-1987 [220]. Il y eu aussi - et simultanément - deux langages, deux façons de "parler libéral", celle qui s'inspirait des accents fraternels d'un Paul Janson et celle de Roger Nols... *Je suis oiseau, voyez mes ailes, je suis souris, vivent les rats!* Il y eut en outre un programme sur la consistance duquel la question reste ouverte. Face à leurs détracteurs, Willem Draps et Jacques Vandenhaute affirmèrent à plusieurs reprises que leur tract était conforme au programme du PRL [221]. Peu importe, en fait, qu'il le fût ou non. Dans l'affirmative, la différence résiderait dans le ton - les "pages-choc" - et dans l'intention, clairement démagogique, et il existerait de bonnes raisons pour s'interroger sur la redoutable élasticité de ce programme qui assurait vouloir marier "humanisme et réalisme". Et sinon, comment ne pas être troublé par la confondante autonomie des candidats à l'égard de la plate-forme commune [222]? Enfin, il y eut des hommes, avec leurs ambitions et leurs rivalités... Le cas de

---

(217) C'est en effet le 13 juin 1991 que le PRL présenta son programme social (*Soir*, 14 juin 1991).

(218) A cet égard, n'est-ce pas le vénérable Paul Hymans qui espérait de l'électeur "une somme d'éducation, d'indépendance, de réflexion et de sang-froid suffisante pour résister aux passions extrêmes et se garder des entraînements et (...) pour distinguer enfin un cuistre d'un honnête homme et un sot d'un homme intelligent".

(219) 1 octobre 1989.

(220) Charles Bricman a relevé à bon droit "la désolation que les libéraux affichent à être considérés comme des gestionnaires intéressés seulement par les chiffres du tableau de bord de l'économie" (*Soir*, 29 décembre 1989).

(221) *Soir*, 24 janvier 1992 et 18 mars 1992.

(222) Les motivations de Draps et Vandenhaute semblent d'ailleurs complexes. Fin juin 1991, Willem Draps avait introduit une plainte auprès de la commission de conciliation et d'arbitrage, pour motif que la cinquième place (Chambre) que la Régionale bruxelloise lui avait octroyée risquait, compte tenu de la présence de Nols en fin de liste, de lui coûter son siège. Peu après, la commission rendit son verdict, en le déplaçant... à la sixième place, la cinquième étant dévolue à Marie-Laure Stengers. Peut-être ceci persuada-t-il Draps de tenter le tout pour le tout en récupérant les thèmes électoraux de Roger Nols. Cf. *Soir*, 28 juin 1991 et 2 juillet 1991 ; *Dernière Heure*, 2 juillet 1991.

Dit artikel uit Res Publica is gepubliceerd door Boom bestuurskunde en is bestemd voor anonieme bezoeker

Daniel Ducarme est sur ce plan le plus édifiant, même si les exemples abondent. En décidant de prendre l'embarcation bicéphale, le député de Thuin n'avait-il pas accepté de se couper de son principal atout - lui, le candidat de la "base" - pour apparaître, finalement, comme un homme seul parmi les autres?

Il n'est pas douteux que la plupart de ces éléments internes au PRL étaient contenus en ferment depuis plusieurs années, et que les circonstances ne firent que favoriser leur émergence. Il serait dès lors injuste - mais aussi malhonnête - de faire porter sur les deux "Ducs" toute la responsabilité de cette expérience à bien des égards ahurissante. Coupables? Pourquoi, pour qui et de quoi? Ils furent seulement les acteurs volontaires d'un "Mai 68" libéral, dont l'Histoire, plus tard, dira s'il n'exprima qu'un trouble passager de croissance ou, bien plus, un symptôme, parmi d'autres, d'une crise des idéologies qu'a révélé le début des années 1990... Car enfin, est-il interdit de voir dans la tentation xénophobe d'une fraction du libéralisme, comme dans les errements sous-nationalistes de certains milieux socialistes et dans l'assimilation quasi-exclusive de la démocratie-chrétienne à une stratégie de pouvoir qui semble être devenue son ultime raison d'exister, autant d'indices de l'incapacité des grands courants traditionnels à découvrir, dans les fondements de leurs traditions doctrinales et dans un optimisme humaniste qui, peu ou prou, constitue leur bien commun, l'énergie d'un indispensable pari sur l'avenir et les réponses aux défis sans cesse renouvelés que la démocratie moderne, sous peine de se dénaturer, n'a d'autre choix que de relever [223]?

Après le 14 mars 1992, il ne se trouva plus personne pour oser prétendre que le bicéphalisme avait eu des suites positives. Les "Ducs" ont pourtant laissé derrière eux quelques initiatives non dénuées d'intérêt - la modernisation de la gestion des fichiers, le "cabinet-fantôme" [224] et certaines propositions de la "différence libérale" -,... ainsi qu'un amoncellement de communiqués de presse, ultimes vestiges, en quelque sorte, d'une exubérance parfois brouillonne. Au début de leur mandat, quelques "effets secondaires" bénéfiques avaient également été prophétisés. Par exemple, l'animation de bonne augure que l'avalanche des candidatures et la campagne des deux "tickets" avait provoqué à la base du parti [225]. Hélas, cette ardeur s'avéra de courte durée et, début 1992, on inscrivit au bilan des manquements "ducaux" l'échec de leur projet "participationniste" [226]. L'action "démultiplicatrice" de la structure bicéphale fut de même épinglée [227], mais on sait ce qu'il en advint.

Sur les autres plans, l'échec fut incontestable. Il fut stratégique et électoral. Il faillit être aussi moral. Les "Ducs" avaient l'ambition de rendre sa crédibilité au parti. En fait, la crédibilité du PRL ne fut pas véritablement restaurée, mais

---

(223) Antoine Duquesne avait déclaré, au moment de l'"affaire Henrion-Nols", qu'"on ne s'exprime pas sur le même programme de la même façon, selon qu'on se trouve dans une bibliothèque universitaire ou les pieds dans le problème, dans un quartier de Schaerbeek" (*Soir*, 14 juin 1991). Relevons cette ironie selon laquelle l'un des tracts les plus "choquants" de la campagne législative de 1991, fut l'oeuvre de deux mandataires libéraux d'une des communes parmi les plus huppées de la région bruxelloise. Ce qui pourrait prouver que manifestement, le problème se situe à un autre niveau..

(224) La méthode des "délégués" a été reprise par Gol. Cf. *Liberté*, n° 1, septembre 1992, p. 2.

(225) *Libre Belgique*, 8 décembre 1989; *Dernière Heure*, 18 décembre 1989.

(226) Cf. supra, notes 135 et 136.

(227) *Dernière Heure*, 27 septembre 1989 et 20 novembre 1989.

encore la disqualification dont eurent à pâtir, de par leurs méthodes, certains candidats bruxellois, fut bien près d'entâcher le parti tout entier [228].

La "saga" des "Ducs" n'eut en fin de compte que deux retombées heureuses pour le PRL. Un peu absurdement, elle contribua décisivement et de façon parfois brutale ou spectaculaire, à révéler à ce parti ses propres faiblesses et à précipiter le sursaut salvateur. Ensuite, elle eut pour conséquence involontaire d'"épargner" Gol et de lui permettre de se refaire une santé politique qui lui servirait au lendemain de la défaite de 1991, quand il deviendrait le recours [229].

En définitive, Jean Gol se trouve au carrefour de toutes les interrogations qui concernent le PRL. C'est là, selon les points de vue des uns et des autres, la grande fortune ou le grand drame du libéralisme francophone. Mais il est probable que seul cet homme anxieux et déconcertant aurait pu économiser à son parti une expérience somme toute funeste. Il préféra laisser passer son tour pour mieux revenir, deux ans plus tard, auréolé cette fois de l'éclat du rédempteur.

En mars 1992, Gol est devenu, pour la deuxième fois, président du Parti Réformateur Libéral. Son bilan est évidemment impossible à dresser, et l'on ne peut encore se livrer qu'à quelques constats. En mettant à profit les circonstances, il a cadré l'opposition menée par son parti sur des thèmes classiques et familiers à la tradition libérale : la bannière fiscale (la croisade contre la "rage taxatoire") et l'attachement à une certaine idée de la Belgique. Conformément à la promesse qu'il avait faite lors de son accession, un congrès doctrinal s'est tenu en novembre 1992, afin d'approfondir la réflexion du parti et de délimiter les contours de son projet d'avenir [230]. Ainsi ont été adoptés une "déclaration de principe" et un "contrat de confiance". Les méthodes, aussi, paraissent avoir changé dans la voie d'une plus grande participation qu'attestent par exemple le recours aux campagnes d'information, aux meetings [231], au pétitionnement [232] et divers signes d'une volonté de "dynamisation" et d'amélioration de la communication interne [233]. Par ailleurs, et quel que soit le regard qui puisse être porté sur le discours tenu par le PRL depuis mars 1992, il faut lui consentir les vertus de la clarté, et l'un des objectifs majeurs du programme présidentiel de

---

(228) Cf. *Soir* (12 novembre 1991) et *Cité* (21 novembre 1991). Voir aussi les commentaires de H. CNUDDE appelant à un "assainissement" du PRL ("Non à la renaissance du fascisme", dans *Revue Nouvelle*, 1992/1, p. 136-137). Même Willy De Clercq, président de la fédération européenne des partis libéraux (ELDR) critiqua sans ménagement les "copieurs" Draps et Vandenhaute (*Soir*, 4 décembre 1991).

(229) Gol lui-même avait admis l'hypothèse du "recours" dès son interview de rentrée au *Vif-L'Express*, le 1er septembre 1989.

(230) Cf. *Instant*, 26 novembre 1992 ; *Soir*, 30 novembre 1992.

(231) Ainsi de la campagne lancée en avril 1992, contre la "rage taxatoire". Le 23 mai 1992, un meeting commun au PRL et au PVV s'est tenu sur ce thème à la salle de la Madeleine, à Bruxelles. Cf. *Soir*, 17 avril 1992 ; *Dernière Heure*, 25 mai 1992.

(232) Le PRL appuya ainsi la pétition en faveur d'une consultation populaire sur l'avenir de la Belgique. Celle-ci recueillit 163.000 voix (*Dernière Heure*, 23 avril 1993).

(233) Ces intentions sont soulignées dans la *Lettre à mes amis libéraux* (1er mars 1992) adressée d'ailleurs par Jean Gol à tous les membres du PRL. Parmi d'autres initiatives, notons le lancement, en septembre 1992, d'un trimestriel destiné aux membres (*Liberté*), l'utilisation du "sondage interne", au congrès des 28 et 29 novembre 1992, afin de "classer" les priorités des militants (*Soir*, 30 novembre 1992) ou encore l'annonce faite par Gol, au même congrès, de la constitution de "comités de citoyens". Cf. J. GOL, *Discours au congrès*, PRL-Documents, 03/02-1993, p. 44.

Dit artikel uit Res Publica is gepubliceerd door Boom Bestuurskunde en is beschikbaar voor anonieme bezoekers

Gol devrait être déjà réalisé puisqu'il a, probablement, rendu "des certitudes aux libéraux" [234]. Aussi, le PRL joue-t-il à nouveau un rôle "à temps plein" dans le cadre du jeu démocratique [235] et les sondages d'opinion sont-ils redevenus bienveillants [236].

Il est non moins certain que les défis à relever sont toujours bel et bien présents pour ce leader et pour son parti dont, par ailleurs, le potentiel électoral demeure considérable. Premier défi, le renforcement d'un socle doctrinal dont rien ne peut démontrer qu'il ait durci depuis 1991. La "déclaration de principe" et le "contrat de confiance" constituent de nouvelles étapes - ou de nouvelles tentatives, après le "Projet 1989", les résolutions du congrès doctrinal de décembre 1989 et les dossiers de la "différence libérale" - dans la voie d'une actualisation des thèses libérales, d'une consolidation de leurs chapitres sociaux et d'un ressourcement aux "immortels principes" [237]. Dans quelle mesure permettront-ils de fixer les repères d'un consensus essentiel et de cimenter, à des valeurs, à un message, à un comportement communs, l'adhésion de tous ceux qui se réclament du libéralisme ?

Le second défi est d'ordre structurel. Porte-parole, organisateur, idéologue et stratège du PRL, Gol ne saurait trop, sans doute, se réjouir de la somme de ses mérites. Mais l'interrogation subsiste quant à sa capacité à former de futurs cadres mais aussi à transmettre un héritage spirituel aux futures élites d'un parti qui, dans sa forme actuelle, demeure en très large part son oeuvre personnelle.

Somme toute, se trouvent là, dans l'une de leurs variantes régionales, les principaux termes du "paradoxe libéral" : la difficulté d'organisation et d'identification pour un courant de pensée dont, depuis le XIXème siècle, les principes et les projets ont été largement récupérés - parfois réalisés - par ses adversaires [238].

Et c'est peu dire que l'enjeu est de taille. Car, sous ces réserves, il est plus que probable que le PRL réalise durablement la part du "contrat" tacite qui le lie au nouveau VLD. En apportant sa pleine contribution à ce qui pourrait être, assurément, le grand paradoxe et la grande *donne* de ces années 1990 : le retour du libéralisme au rang de première famille politique du pays. Ceci peut-être cent dix ans après la chute du dernier cabinet libéral homogène. Un siècle, exactement, après cette réforme électorale démocratique qui avait enseveli les deux géants et frères ennemis du libéralisme belge, Frère-Orban et Paul Janson, et failli emporter ce parti qu'Émile Vandervelde lui-même avait un jour dit "éternel, comme la Belgique"...

---

(234) *Soir*, 16 mars 1992 ; *Libre Belgique*, 16 mars 1992.

(235) Sur un autre plan, signalons que le PRL a signé - non sans réserve - la "Charte pour la Démocratie" par laquelle les partis s'engagent à ne conclure aucune alliance avec des formations "antidémocratiques". Cf. *Soir*, 7 mai 1993.

(236) Le "baromètre politique" de la *Libre Belgique*, en date du 28 juin 1993, accorde au PRL 23,3% des intentions de vote en Wallonie (résultat du 24 novembre 1991 : 19,8%).

(237) Cf. *Déclaration de principes. Contrat de confiance entre le PRL et le citoyen*, PRL-Documents, 02/10-1992. Voir aussi l'ouvrage publié par J. GOL, *Librement*, Bruxelles, 1992.

(238) N. ROUSSELIER, *L'Europe des libéraux*, Bruxelles, 1991, p. 211.

De artikel in Res Publica is gepubliceerd onder een Creative Commons Attribution-licentie en is beschikbaar voor academisch hergebruik.

Summary: **The "Two-headed" experience of the Parti Réformateur Libéral (1989-1992).**

In January 1990, the Parti Réformateur Libéral (PRL) inaugurated a brand new management, called "bicephalism": instead of the traditional presidentialsystem, one "ticket" with a president (Antoine Duquesne) and a vice-president (Daniel Ducarme) was commissioned to ensure the leadership of the party.

The bicephalism was only the result of a tricky internal compromise, stemming from the discontent following the return of the party in the opposition (May 1988) and strengthened after the defeat at the European polls (June 1989).

The "two-headed" system wanted to restore the credibility and to reinforce the cohesion of the PRL. In fact, this genuine political "curiosity" mainly revealed the structural and ideological deficiency which made its coming possible. Its ultimate defeat - at the 24 November1991 polls - caused its falling down.

The bicephalism was bound to an identity problem of the french Belgian liberalism but also some features of the experience refer to a more general crisis of the values carried by the old traditional political movements.